



CENTRE DE FORMATION
UNIVERSITAIRE
EN APPRENTISSAGE

2026

Pré-BAC à BAC+6
www.cfa-eve.fr

Panorama
de l'**apprentissage**
au CFA EVE



LE CFA EVE, UNE OFFRE VARIÉE DE FORMATIONS EN APPRENTISSAGE, QUI RÉPOND À L'ENSEMBLE DES PROBLÉMATIQUES DE L'ENTREPRISE

Facilitateur de la relation entre tous les acteurs de la formation en alternance (universités / écoles, jeunes, entreprises), le CFA EVE s'engage à :



ACCOMPAGNER

la réflexion pour la mise en œuvre de formations en alternance



CONTRIBUER

au suivi du jeune à l'école et en entreprise tout au long de son contrat



INFORMER

les jeunes des différents parcours de formation



OBSERVER

et analyser les résultats de l'insertion professionnelle afin d'adapter les parcours de formation



CONSEILLER

les entreprises dans la phase de recrutement

Le CFA EVE est votre interlocuteur privilégié et vous propose son expertise tout au long de l'année.

NOS DOMAINES DE FORMATION PRÉ-BAC AU BAC+6

- ▶ Comptabilité, Gestion, Finance, Audit
- ▶ Informatique, Télécommunications
- ▶ Commerce, Marketing, Communication
- ▶ Management, Droit, Ressources humaines, Économie
- ▶ Logistique, Qualité
- ▶ Industrie, Énergie, Environnement
- ▶ Social, Santé, Sociologie
- ▶ Immobilier, Bâtiment
- ▶ Hôtellerie, Restauration
- ▶ Design industriel



CERTIFIÉ ISO 9001 VERSION 2015 ET QUALIOPi, LE CFA EVE S'ENGAGE À RÉPONDRE AUX ATTENTES DES ENTREPRISES EN MATIÈRE DE BESOIN EN COMPÉTENCES NOUVELLES ET DE VEILLER À UNE CULTURE D'AMÉLIORATION PERMANENTE.



LES FORMATIONS SONT DISPENSÉES SUR LES DIFFÉRENTS SITES DE NOS PARTENAIRES PÉDAGOGIQUES



p.7

LE CFA EVE

ACTEUR DU DYNAMISME DE L'ALTERNANCE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le CFA EVE confirme sa position majeure en Île-de-France	08
Le CFA EVE véritable ascenseur social sur le territoire	09
Le taux de réussite confirme la pertinence du modèle de l'alternance	10

p.13

NOS ALTERNANTS

UN MODÈLE DE MIXITÉ ET DE DIVERSITÉ

La quasi-parité à tous les niveaux d'études	14
La part des étudiants étrangers est relativement stable	15
Les formations proposées en alternance favorisent l'ascension sociale	16
Une grande variété de parcours d'études est favorisée	17
La majorité des alternants est originaire de l'Île-de-France	19
Les alternants en bac+5 font preuve d'une plus grande mobilité	20
Les étudiants rejoignent l'alternance à tout niveau de formation	23

p.27

LES STRUCTURES D'ACCUEIL DE NOS APPRENTIS

LES TPE-PME PLÉBISCITÉES

Le secteur privé reste majoritaire	28
Des entreprises partenaires toujours aussi fidèles	28
Les TPE et PME sont toujours très représentées	30
Les structures d'accueil sont essentiellement franciliennes	31
Le secteur tertiaire arrive toujours en tête	32
Les femmes maîtres d'apprentissage restent minoritaires	33

p.35

L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET LA POURSUITE D'ÉTUDES

L'ALTERNANCE PLÉBISCITÉE

À six mois (promotion 2023-2024)	36
La poursuite d'études s'effectue de préférence en alternance	38
La candidature spontanée est la première source de recherche d'emploi	40
Près de 3/4 des embauches effectuées en CDI	41
Le bac+5 est plus que jamais un accélérateur de carrière	42
Les salaires sont plus élevés pour les plus diplômés	43
Les recrutements s'effectuent en majorité dans le privé	44
Le secteur des services reste en tête	45
L'Île-de-France demeure la première région d'embauche	46
À dix-huit mois (promotion 2022-2023)	47
Les alternants du CFA EVE bénéficient d'une insertion rapide	47
Une insertion plus qualitative pour les anciens alternants bac+5	49

“

*Le CFA EVE
nous a aidés
dans nos
relations avec
le monde
économique*

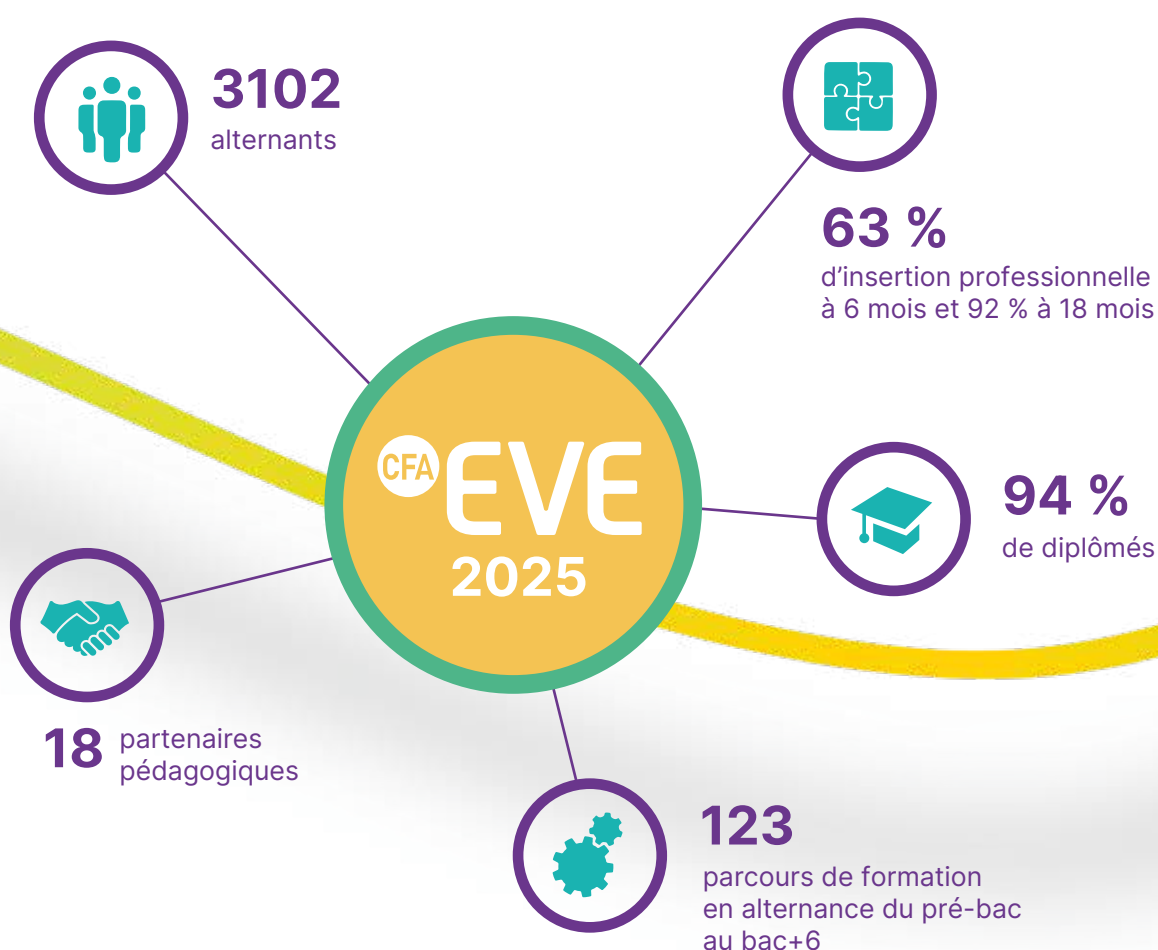
”



LE CFA EVE

ACTEUR DU DYNAMISME DE L'ALTERNANCE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le CFA EVE se situe au cœur du dispositif de l'alternance dans l'enseignement supérieur en Île-de-France. Son approche personnalisée et son engagement pour un accompagnement de qualité ainsi que les nombreux outils déployés favorisent une collaboration efficace entre les alternants, entreprises d'accueil et partenaires pédagogiques. En prise avec le marché de l'emploi, ses formations continuent de mobiliser de nombreux jeunes, notamment en bac+5, avec un taux de réussite toujours au plus haut niveau.



► Le CFA EVE confirme sa position majeure en Île-de-France

Fort de trois décennies d'expérience, le CFA EVE s'est imposé comme une référence incontournable dans le paysage de l'alternance en Île-de-France. Bien que 2022 et 2023 aient été des années de croissance notable, 2024 et 2025 ont marqué une période de stabilité essentielle pour notre CFA. Cette stabilité, dans un marché en constante évolution, n'est pas seulement le reflet de notre engagement à innover et à adapter nos formations, mais témoigne également de notre vigilance à maintenir et à améliorer constamment la qualité de notre enseignement. Ce sont à présent 3102 jeunes qui bénéficient d'un accompagnement personnalisé du CFA EVE tout au long de leur cursus de formation pour un équilibre optimal entre théorie académique et expérience professionnelle concrète.

En phase avec les besoins en constante évolution des entreprises et des alternants, le CFA EVE, en collaboration étroite avec ses partenaires pédagogiques, s'attache d'une part à faire évoluer ses formations existantes, et d'autre part à innover en créant des programmes pertinents et adaptés. Depuis septembre 2025, notre offre de formation s'est enrichie, couvrant un spectre complet allant du pré-bac au

bac+6. Notre catalogue de formations en alternance, qui comprend maintenant plus de cent vingt parcours distincts, est le résultat d'une collaboration étroite et innovante avec 18 partenaires pédagogiques, chacun apportant une expertise unique et complémentaire. Avec un réseau solide de plus de 2500 partenaires fidèles, englobant des entreprises, des associations et des institutions publiques, le CFA EVE favorise des collaborations fructueuses et durables. Cette dynamique partenariale se caractérise par une collaboration étroite entre le CFA, les équipes pédagogiques et les employeurs, marquée par des échanges réguliers et constructifs. Lorsqu'un contrat se concrétise, le recruteur, le responsable pédagogique et le CFA vérifient la cohérence entre les missions proposées et le cursus de formation du candidat. Des réunions ainsi que la plateforme en ligne CLOE (Carnet de Liaison et d'Organisation Électronique) favorisent un dialogue permanent entre les parties prenantes (voir page 11 : Découvrir Le parcours de l'alternant au CFA EVE en trois étapes). En fin d'année, un conseil de perfectionnement permet de tirer le bilan de l'exercice écoulé et d'identifier des axes d'amélioration pour la prochaine promotion.

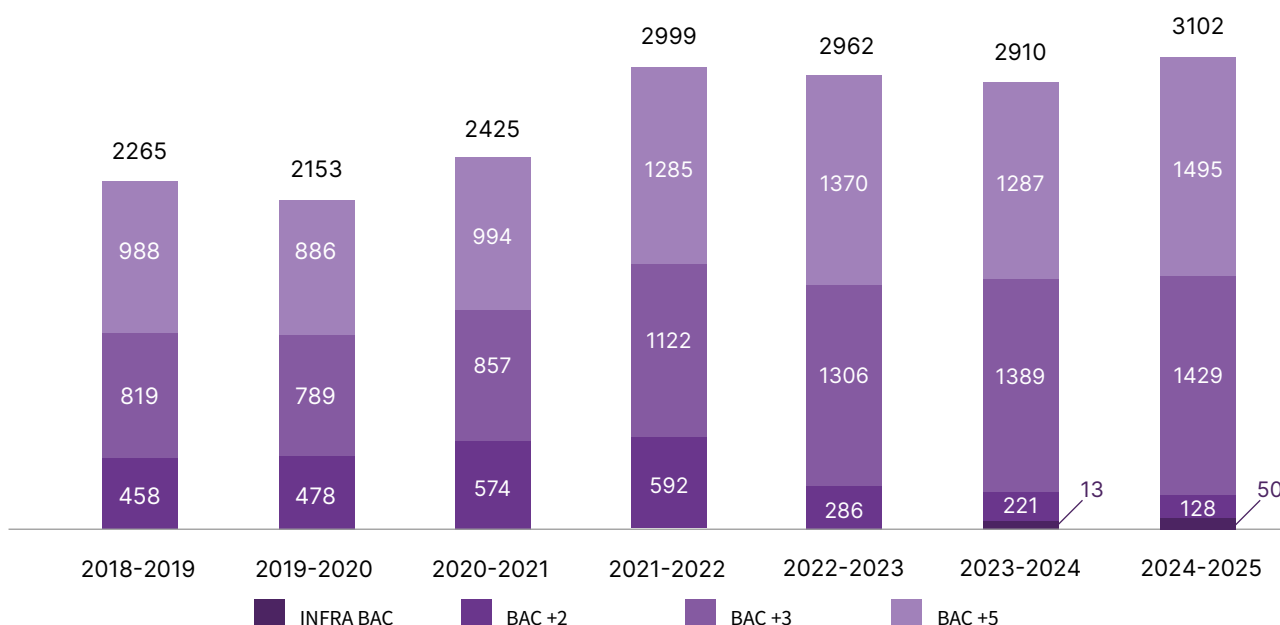


Figure 1 :
Évolution du nombre d'alternants du CFA EVE.
Source : CFA EVE, 2025

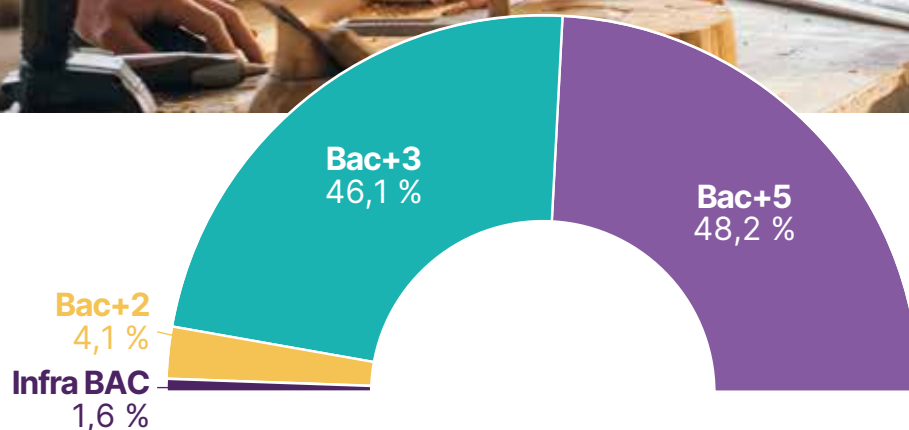


Figure 2 :
Répartition des alternants
du CFA EVE selon
le niveau de diplôme.
Source : CFA EVE, 2025

► Le CFA EVE véritable ascenseur social sur le territoire

Depuis la rentrée 2023, l'offre éducative du CFA EVE s'étend du pré-bac au bac+6, incluant des formations de master spécialisé. Pour l'année 2024-2025, environ la moitié des alternants sont en bac +2/3 et ceux-ci sont nombreux à poursuivre leurs études vers un bac+5, ultra-majoritairement en alternance. Le CFA remplit ainsi pleinement son rôle d'ascenseur social sur ses territoires. A l'heure où on ne parle en France que de la reproduction sociale des élites, le CFA EVE, en permettant à des jeunes issus de

tous horizons d'accéder à des études supérieures, apporte aux entreprises une réelle diversité de talents. Ces dernières ne s'y trompent pas et sont de plus en plus séduites par l'alternance en fin de cursus, qu'elles utilisent comme un pré-recrutement. Ainsi, un tiers des alternants reçoit une offre d'emploi de leur entreprise d'accueil. L'alternance se révèle également très attractive pour les jeunes qui ont bien compris qu'elle représente un véritable tremplin vers l'emploi.

► Le taux de réussite confirme la pertinence du modèle de l'alternance

Le taux de réussite aux diplômes reste excellent en 2025. Il s'élève à 94 %, tous niveaux confondus. Les jeunes en alternance obtiennent en général de très bons résultats. En effet, ce modèle, qui donne du sens aux études, renforce la motivation des alternants. De plus, ces jeunes ont souvent pris davantage le temps de réfléchir à leur projet et de choisir à bon escient leur orientation, avec l'appui du CFA EVE. L'adéquation entre formation théorique et

formation pratique facilite l'acquisition des connaissances et augmente également les chances de succès. Ainsi, alors que le taux de réussite national niveau licence en 2024 sur 3 ou 4 ans n'est que de 40 %¹, les apprentis du CFA EVE inscrits à examen de niveau bac+3 (BUT, licence professionnelle et licence 3) ont obtenu leur diplôme dans 94 % des cas en 2023-2024.

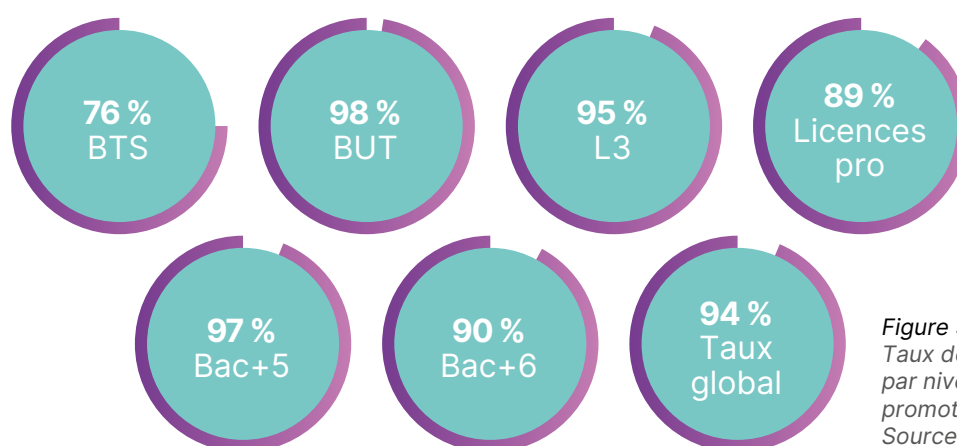


Figure 3 :
Taux de réussite à l'examen
par niveau de diplôme —
promotion 2024-2025.
Source : CFA EVE, 2025

✕ Repères

L'apprentissage en France en 2024-2025

Au 31 décembre 2024, les centres de formations d'apprentis accueillent 1 050 000 apprentis dont 24 % en Île-de-France. 658 000 étudient dans l'enseignement supérieur (+35 points en un an), dont 22 % au niveau bac+2. Parmi les apprentis de l'enseignement supérieur, 48 % sont des femmes. Au niveau national, l'apprentissage concernait 88 % des 16-29 ans en 2024.

L'hexagone comptait 3 700 centres de formation des apprentis fin 2024. Chacun d'eux accueille en moyenne 287 inscrits (médiane à plus de 79 inscrits). Le nombre d'établissements accueillant des apprentis a augmenté de 6,4 %, en lien notamment avec la mise en application de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Source : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse — Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, 2025



⁽¹⁾ Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche — Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques, novembre 2025



DÉCOUVRIR

LE PARCOURS DE L'ALTERNANT AU CFA EVE EN TROIS ÉTAPES

Véritable facilitateur de l'alternance, le CFA EVE a élaboré un parcours de l'alternant en trois étapes. L'objectif est d'optimiser l'organisation et la communication entre tous les acteurs : jeunes, entreprises d'accueil, écoles et universités.

ÉTAPE 1 : LA PRÉPARATION

Cette étape s'adresse autant aux écoles et universités qu'aux candidats à l'alternance.

Chaque année, le CFA EVE organise des réunions d'information à l'intention des responsables de filières et gestionnaires pédagogiques. Il leur apporte un éclairage sur les évolutions législatives et réglementaires, les nouvelles modalités de traitement des contrats et l'organisation du dispositif de formation. De plus, une réunion de préparation de rentrée a pour but de faire le point sur les actions réalisées ou en cours et de planifier celles de l'année à venir.

Les candidats sélectionnés par nos partenaires pédagogiques sont conviés à une réunion d'information consacrée à l'organisation du cursus, aux modalités du contrat d'alternance, et aux conseils pour trouver une entreprise d'accueil. Ils sont également invités à un atelier de techniques de recherche d'emploi, animé par un consultant spécialisé. Enfin, la réunion de rentrée permet de faire le point sur l'intégration en entreprise et de proposer un accompagnement personnalisé à ceux qui n'ont pas encore trouvé d'employeur. Inaugurée en 2023, la *plateforme* « 1jeune1alternance » est un outil innovant de gestion des offres et des candidatures qui facilite les mises en relation entre les jeunes et les entreprises (voir page 29 : Découvrir 1jeune1alternance, plateforme de mise en relations entre entreprises et candidats). Chaque offre décrit précisément les

missions confiées à l'alternant. Lorsqu'un recruteur et un alternant souhaitent contractualiser, le responsable de la formation vérifie la cohérence de ces missions avec le diplôme préparé par le candidat en amont de la mise en place du contrat. Le CFA EVE accompagne ensuite l'employeur et son futur collaborateur pour toutes les formalités administratives. En début d'alternance, un « contrat d'objectifs » formalise les missions confiées à l'alternant. Celui-ci est partagé via un outil en ligne : le carnet de liaison et d'organisation électronique (CLOE). L'alternant, le tuteur entreprise et le tuteur pédagogique en prennent connaissance et le valident.

ÉTAPE 2 : LE SUIVI

Cette étape clé du parcours de l'alternant est caractérisée par une série de rencontres complémentaires, essentielles pour assurer un suivi efficace et personnalisé. Dans les deux mois suivant la rentrée, chaque alternant a l'opportunité de rencontrer son tuteur pédagogique pour discuter de son intégration tant dans le programme de formation que dans l'environnement de l'entreprise. Ils s'assurent ensemble de la bonne adéquation entre le contenu de ses études et les missions accomplies en situation professionnelle. Par ailleurs, le CFA EVE coanime avec l'équipe pédagogique une rencontre avec les tuteurs entreprise, en présence des alternants. Elle a pour but de renforcer les liens entre ces différents acteurs et de les informer sur la formation, la législation liée aux contrats d'alternance et sur les outils mis à leur disposition. Au moins une fois par an, le plus souvent deux, le tuteur pédagogique se rend sur le lieu de travail de l'alternant. Avec le tuteur

entreprise, ils font le point sur les activités du jeune, en cours et en situation professionnelle. En complément de ces échanges, le tuteur entreprise complète tous les six mois une fiche d'évaluation de son alternant sur la plateforme CLOE. Cet outil permet aussi de rendre compte à l'employeur de l'assiduité du jeune en formation.

ÉTAPE 3 : L'ÉVALUATION DES PARCOURS

En fin d'année, chaque filière du CFA EVE organise un conseil de perfectionnement. L'équipe pédagogique, les tuteurs entreprise et les alternants dressent le bilan de l'année écoulée. Ensemble, ils examinent les réussites et les difficultés rencontrées, et envisagent des pistes de perfectionnement potentielles du cursus de formation. De plus, le CFA EVE mène des enquêtes approfondies six et dix-huit mois après la fin de la formation des alternants. Ces enquêtes fournissent des informations précieuses sur la situation professionnelle des anciens alternants, leurs conditions d'emploi et les types d'entreprises qui les recrutent. Les résultats de ces enquêtes sont essentiels pour que les partenaires pédagogiques puissent identifier et mettre en œuvre des axes d'amélioration pertinents pour leurs formations.

Ce parcours de l'alternant joue un rôle fondamental en fédérant tous les acteurs impliqués dans l'alternance. Il permet une organisation, un suivi et une amélioration continue de la prestation de formation délivrée par le CFA EVE. Grâce à cette démarche structurée, le CFA EVE remplit efficacement sa mission de fournir aux jeunes en alternance une formation de qualité, reconnue et appréciée sur le territoire.

“

*J'ai trouvé
rapidement
mon entreprise
grâce à
1jeune1alternance*

”

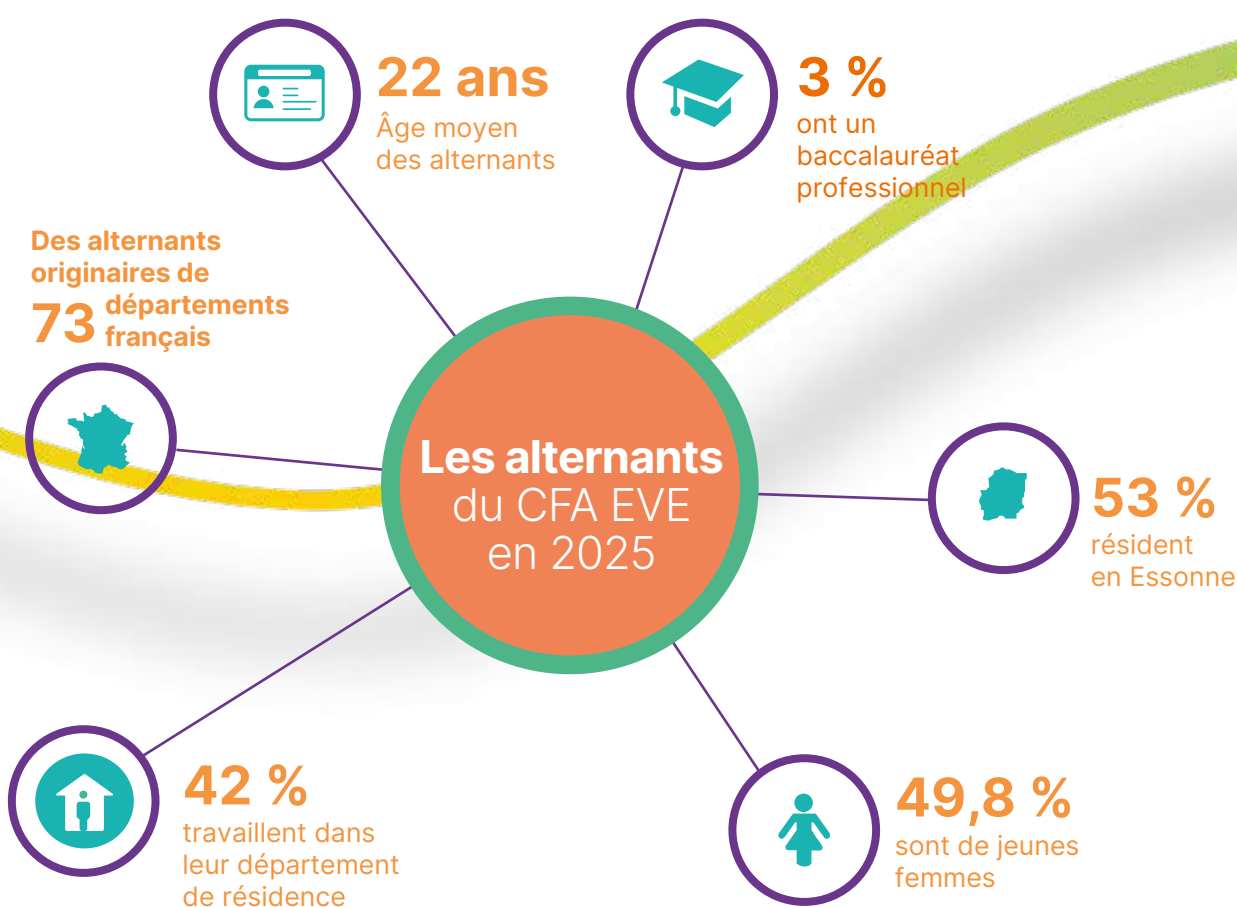
SOMMAIRE



NOS ALTERNANTS

UN MODÈLE DE MIXITÉ ET DE DIVERSITÉ

Au CFA EVE, l'excellence et l'égalité des chances sont des valeurs fondamentales, et nous sommes fiers de constater que ces principes se reflètent clairement dans nos effectifs. La parité entre les femmes et les hommes est une réalité bien établie chez nous, illustrant notre engagement envers l'équité de genre. De plus, nous veillons à ce que tous nos alternants, indépendamment de leur origine sociale ou géographique, ou de leur parcours d'études antérieur, aient la possibilité d'accéder à des formations de haut niveau. Notre offre de formation attire une diversité de jeunes talents venant de toute la France, ainsi que de l'international, témoignant de l'attractivité et de l'ouverture de notre CFA. En outre, les contrats d'apprentissage avec des entreprises situées à Paris et dans sa petite couronne continuent de susciter un intérêt particulier parmi nos apprentis, renforçant ainsi le lien entre l'enseignement et les opportunités professionnelles dans la région.





► La quasi-parité à tous les niveaux d'études

En 2025, le CFA EVE se distingue par une quasi parfaite égalité de représentation entre les femmes et les hommes parmi ses inscrits, avec un taux de 49,8 % de femmes, surpassant ainsi la moy-

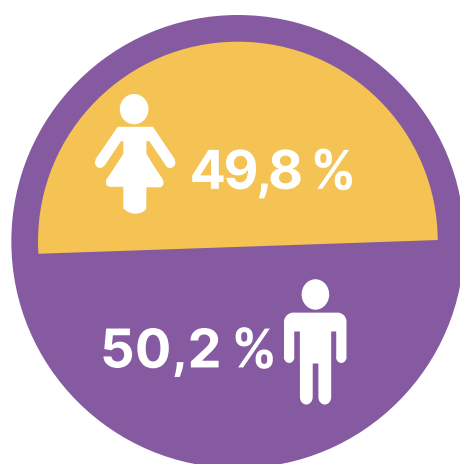


Figure 4 :
Répartition des alternants par sexe.
Source : CFA EVE, 2025

enne nationale de 48 %. Cette représentation des femmes au sein de notre établissement peut être attribuée en partie à la diversité des formations proposées dans le domaine des services, un secteur qui continue d'attirer majoritairement un public féminin. En parallèle, les hommes restent plus présents dans les secteurs de la production. Il est également important de souligner qu'il n'y a pas de corrélation directe entre le taux de féminisation et le niveau d'études au CFA EVE. Notre établissement s'efforce de proposer un éventail varié de formations pour tous les niveaux, garantissant ainsi une offre équilibrée et inclusive, accessible à toutes et à tous.

Ses alternants ont 22 ans en moyenne, en 2025. Cet âge moyen est lié à la typologie des formations proposées par le CFA EVE. La majorité de ses alternants se situe en effet au niveau bac+3 ou bac+5. En France 58 %⁽¹⁾ des contrats sont signés par des apprentis ayant 20 ans ou plus.

⁽¹⁾ DARES — 2025.

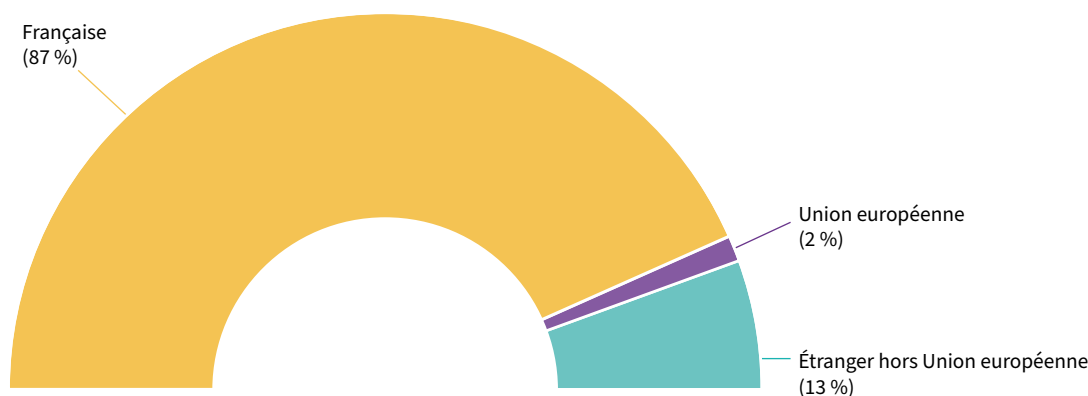


Figure 5 :
Répartition des alternants par nationalité.
Source : CFA EVE, 2025

► La part des étudiants étrangers est relativement stable

La composition des étudiants par nationalité au CFA EVE en 2025 montre une relative stabilité, avec les alternants de nationalité française constituant la majorité à 85 %, par rapport aux années précédentes (87 % en 2024). Les étudiants de l'Union européenne représentent quant à eux 2 % des effectifs, tandis que les ressortissants de pays hors Union européenne (U.E.) constituent 13 % des inscrits, en hausse de 2 points par rapport à l'année précédente. On observe une tendance intéressante en matière de diversité des alternants en fonction du niveau de formation : plus le niveau est élevé, plus la diversité est marquée. Par exemple, seuls 2 % des étudiants en bac+2 viennent de pays hors U.E., tandis que cette proportion passe à 5 % pour les étudiants en bac+3 et 20 % pour ceux en bac+5 et 6. Cette donnée souligne l'attractivité significative du CFA EVE et de ses partenaires pédagogiques pour les étudiants étrangers, particulièrement à des niveaux d'études supérieures.

Le CFA EVE favorise les échanges internationaux et veille à faciliter l'accès à l'alternance, dans le respect de la réglementation portant sur l'accessibilité au contrat d'alternance pour les étudiants étrangers. Pour les ressortissants hors Union européenne, s'inscrire dans une formation en alternance nécessite l'obtention d'un titre de séjour en règle sur

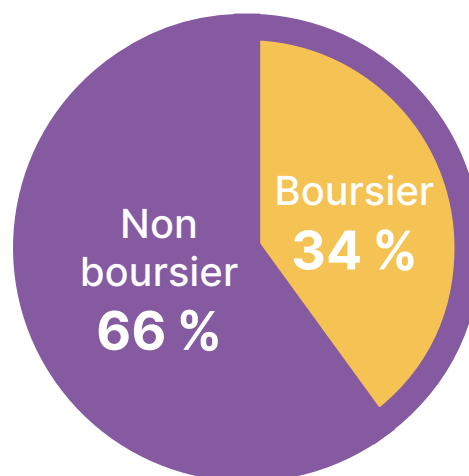
le territoire national, autorisant un travail à temps plein. Pour cela, il leur faut déjà être étudiant en France. Pour accéder à l'alternance en France, les jeunes concernés commencent souvent par suivre un cursus de niveau bac+2, une licence (bac+3) ou une première année de master en formation classique. Toutefois, les primo-migrants ont la possibilité d'accéder directement aux formations de Master en apprentissage.

Le CFA EVE, engagé à favoriser les échanges internationaux, respecte scrupuleusement la réglementation française concernant l'accessibilité au contrat d'alternance pour les étudiants étrangers. Pour les ressortissants hors Union européenne, s'inscrire en alternance nécessite un titre de séjour valide en France, autorisant un travail à temps plein. Néanmoins, depuis le décret n° 2021-360 du 31 mars 2021, les formations en alternance de niveau Master ou les diplômes labellisés par la Conférence des grandes écoles sont accessibles directement aux candidats étrangers, même durant leur première année en France, sans obligation de justifier d'une année d'études préalable dans le pays. Cette règle facilite l'entrée des primo-migrants dans les formations avancées en apprentissage, augmentant ainsi la diversité et l'attractivité de l'offre de formation du CFA EVE.

► Les formations proposées en alternance favorisent l'ascension sociale

34 % des alternants du CFA EVE actuellement en bac+5 ont déjà bénéficié d'une bourse sur critères sociaux avant leur entrée en alternance. Sans l'apprentissage, nombre de ces jeunes n'aurait pas pu accéder à ce niveau de formation dans de bonnes conditions. Au CFA EVE, le taux de jeunes en Ecole de Commerce ayant précédemment bénéficié d'une bourse sur critères sociaux atteint même 51 %, traduisant ainsi l'engagement fort de notre partenaire IMT-BS dans son rôle d'ascenseur social au service de nos territoires.

Afin de promouvoir activement ses programmes d'alternance et de soutenir l'égalité des chances, le CFA EVE organise régulièrement des présentations dans les lycées, en mettant un accent particulier sur ceux intégrés au dispositif « Politique de la ville ». Il est signataire de la Charte de la diversité (voir page 18 : Repères La Charte de la diversité).



*Figure 6 :
Proportion d'alternants en bac+5 ayant obtenu
une bourse sur critères sociaux durant leur
scolarité antérieure, CFA EVE, 2024*



► Une grande variété de parcours d'études est favorisée

Le CFA EVE souhaite faciliter l'accès à l'alternance à une grande variété de parcours d'études, à l'entrée dans l'enseignement supérieur. 51 % des inscrits en BUT et BTS en 2023-2024, ont passé un baccalauréat général, 39 % ont suivi un cursus technologique et 10 % ont obtenu un baccalauréat professionnel. Cette diversité témoigne de

l'engagement du CFA à soutenir tous les étudiants, notamment ceux issus de bac pro, qui parviennent le plus souvent à obtenir un diplôme bac+3. L'accompagnement attentif, le tutorat personnalisé et l'enseignement en petits groupes sont essentiels à leur réussite.

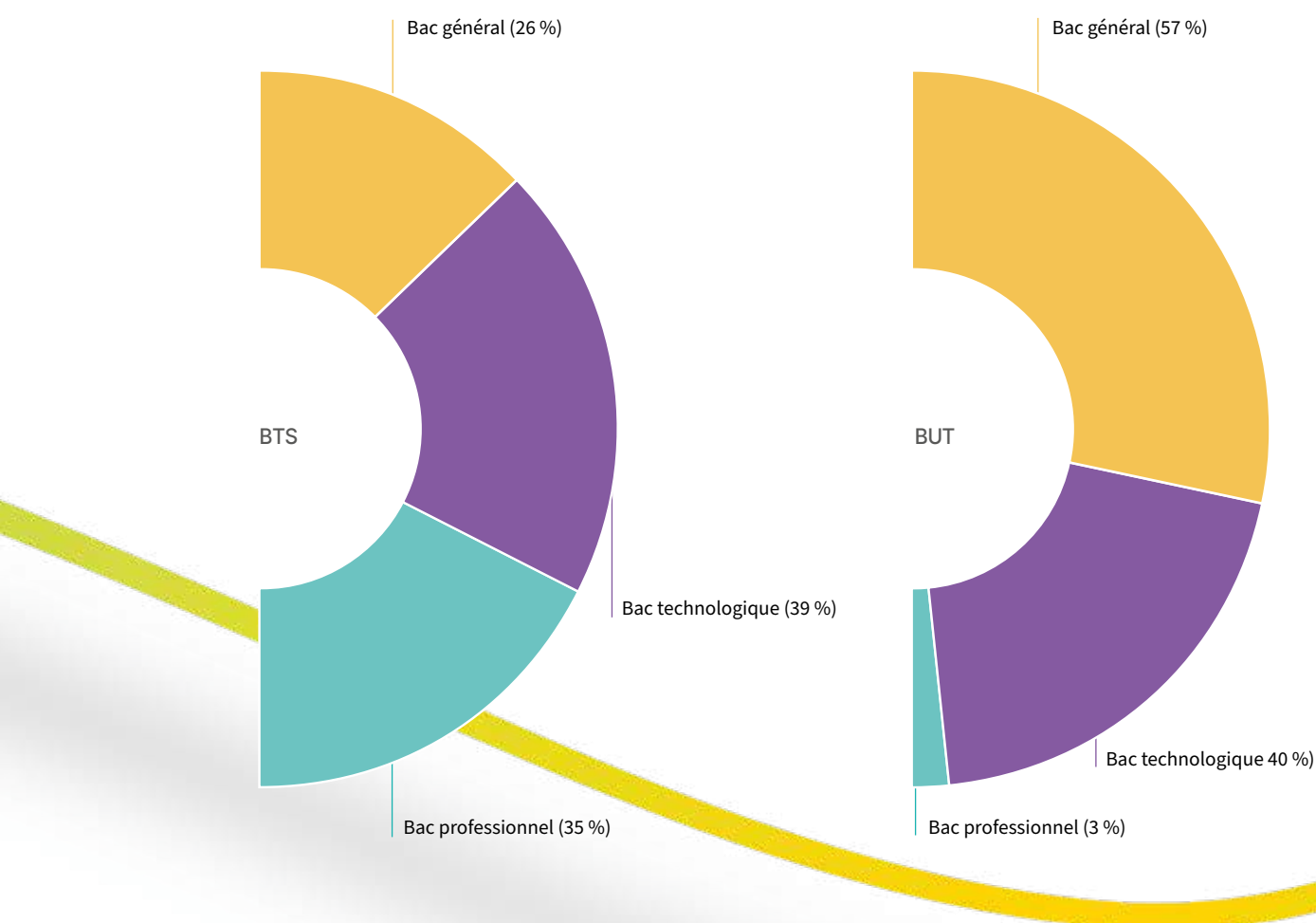


Figure 7 :
Répartition des alternants par type de bac à l'entrée en BTS et BUT.
Source : CFA EVE, 2025



✕ Repères

La Charte de la diversité

<http://www.charte-diversite.com> / Extrait du site

Le CFA EVE, en adhérant à la Charte de la diversité, s'attache au pluralisme et à la diversité dans ses processus de recrutement et de gestion des carrières. Cet engagement contribue à l'efficacité de l'établissement et à la qualité de ses relations sociales, tout en améliorant son image auprès des clients, prestataires et consommateurs, tant en France qu'à l'international. La Charte, adoptée par le CFA EVE, témoigne de son engagement envers la diversité culturelle, ethnique et sociale au sein de son organisation, comprenant la sensibilisation des dirigeants et collaborateurs, la promotion de la non-discrimination, la représentation de la diversité de la société française, la communication sur cet engagement, le dialogue social sur la politique de diversité, et l'évaluation régulière des progrès réalisés.

En vertu de cette Charte, nous nous engageons à

1 Sensibiliser et former nos dirigeants et managers impliqués dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières, puis progressivement l'ensemble des collaborateurs, aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité.

2 Promouvoir l'application du principe de non-discrimination sous toutes ses formes dans tous les actes de management et de décision de l'entreprise ou de l'organisation, et en particulier dans toutes les étapes de la gestion des ressources humaines.

3 Favoriser la représentation de la diversité de la société française dans toutes ses différences et ses richesses, les composantes culturelle, ethnique et sociale, au sein des effectifs et à tous les niveaux de responsabilité.

4 Communiquer sur notre engagement auprès de l'ensemble de nos collaborateurs ainsi que de nos clients, partenaires et fournisseurs, afin de les encourager au respect et au déploiement de ces principes.

5 Faire de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de diversité un objet de dialogue social avec les représentants du personnel.

6 Évaluer régulièrement les progrès réalisés, informer en interne comme en externe des résultats pratiques résultant de la mise en œuvre de nos engagements.



► La majorité des alternants est originaire de l'Île-de-France

En 2024-2025, les alternants du CFA EVE viennent de 73 départements français (outre-mer, inclus). Le taux pour les départements franciliens et pour la province reste stable par rapport à 2023-2024. En Île-de-France, les habitants de l'Essonne sont majoritaires (53 %), suivis de ceux des départements limitrophes : Seine-et-Marne (10 %) et Val-de-Marne (9 %). Les formations du CFA EVE séduisent des jeunes provinciaux, qui représentent 8 % des effectifs. Ils viennent majoritairement des départements limitrophes de l'Île-de-France (Eure-et-Loir, Loiret, Yonne principalement).

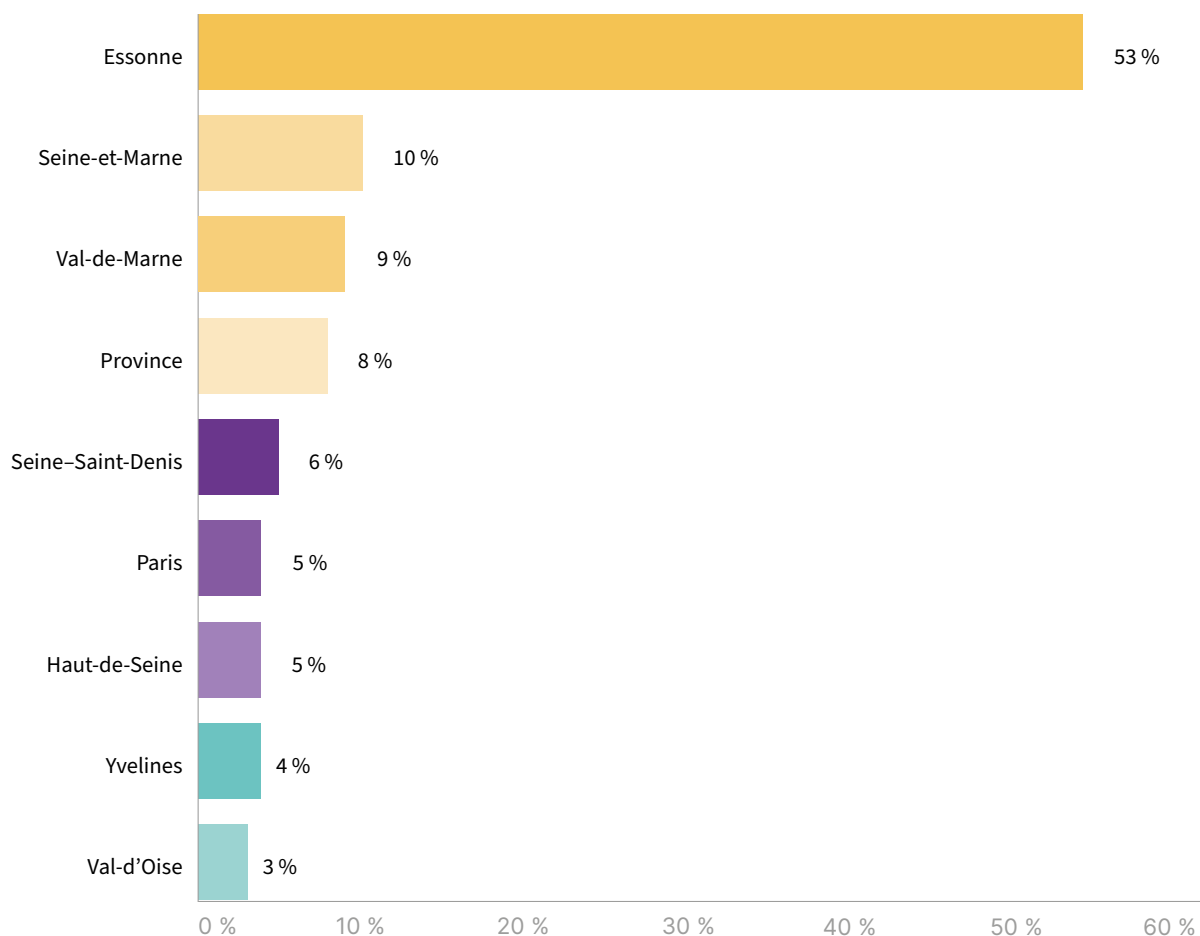


Figure 8 :
Lieu de résidence des alternants.
Source : CFA EVE, 2025
nombre de départements français : 73 (71 départements métropole)

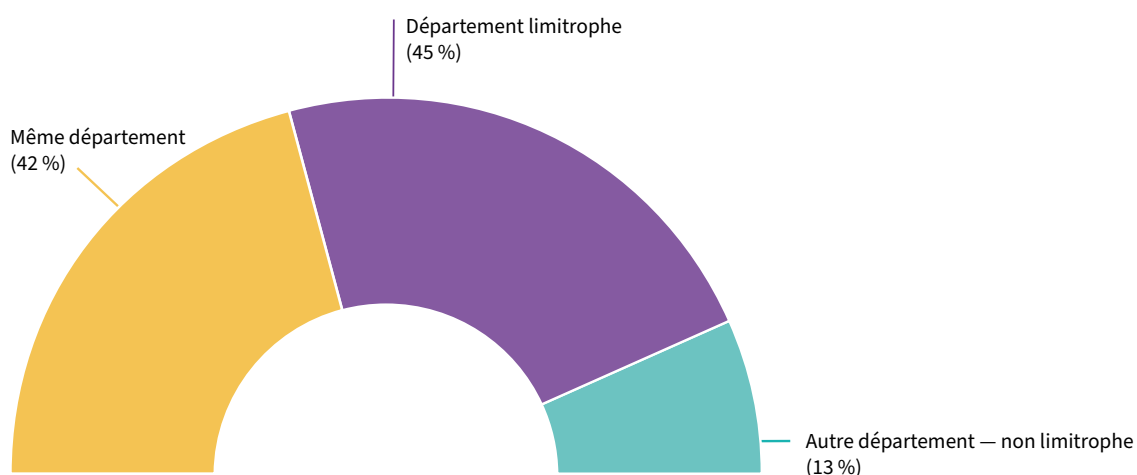


Figure 9 :
Emplacement des établissements d'accueil par rapport
au département de résidence des alternants en Île-de-France.
Source : CFA EVE, 2025

► Les alternants en bac+5 font preuve d'une plus grande mobilité

Le CFA EVE constate que 87 % des alternants réalisent leur apprentissage dans leur département ou un département limitrophe. La mobilité augmente avec le niveau d'études : 30 % en bac+2, 48 % en bac+3, et 75 % en bac+5 s'éloignent de leur département de résidence. De plus, 11 % en bac+2, 17 % en bac+3, et 34 % en bac+5 travaillent

dans des départements non limitrophes. Cette tendance s'explique par la structure géographique de l'emploi en Île-de-France, où de nombreuses entreprises, surtout les sièges sociaux avec une forte proportion de cadres, se situent à Paris et en petite couronne, attirant davantage d'alternants en bac+5.



LE CFA EVE REJOINT LE RÉSEAU CFATLAS

Le CFA EVE franchit une nouvelle étape dans son engagement pour la formation en alternance en devenant adhérent du réseau CFAtlas. Créée en 2022, cette communauté vise à accompagner les entreprises des 13 branches professionnelles d'Atlas face à la forte croissance de l'apprentissage, qui a bondi de 137 % en quatre ans.

En intégrant CFAtlas, le CFA EVE s'inscrit dans une dynamique d'innovation et d'excellence en matière de formation. Il bénéficiera au travers d'échange de bonnes pratiques de l'expertise d'un réseau qui met l'accent sur cinq priorités stratégiques : la promotion des métiers, la transition écologique, la prise en compte du handicap, la mixité et la diversité des publics, ainsi que la qualité des parcours en alternance.

Cette adhésion offre de nouvelles opportunités pour renforcer l'accompagnement des apprentis et tisser des liens privilégiés avec les entreprises. Le CFA EVE confirme ainsi sa volonté d'offrir des formations toujours plus adaptées aux enjeux économiques et sociétaux actuels.

ACCOMPAGNEMENT DES MAÎTRES D'APPRENTISSAGE

Le CFA EVE, en partenariat avec Engagement Jeunes, a développé un e-learning gratuit pour les maîtres d'apprentissage, disponible en 8 épisodes. Cette web-série fournit des outils essentiels pour le tutorat, illustrés par les expériences de Mattéo, un alternant. Les maîtres d'apprentissage apprennent à travers ses péripéties, comprenant l'impact de leur gestion sur le développement des apprentis. Ce programme a été adopté par des groupes tels qu'Allianz, Siemens, TotalEnergies, Auchan, Arkema, Orange et Engie pour former leurs collaborateurs, témoignant de son efficacité et de son utilité dans divers contextes professionnels.

En complément de cet e-learning, le CFA EVE propose une formation en distanciel, animée par une coach experte du tutorat, pour permettre aux maîtres d'apprentissage d'ajuster leur posture et de personnaliser leur boîte à outils





DÉCOUVRIR

LE DISPOSITIF D'ACCÈS À L'ALTERNANCE DU CFA EVE

Le CFA EVE met en œuvre chaque année un dispositif d'accès à l'alternance. Cet accompagnement personnalisé se déploie en deux grandes étapes

ÉTAPE 1 : L'INSCRIPTION

Le responsable de la filière et le CFA coaniment une réunion d'information destinée aux candidats. Ces derniers y découvrent le contenu de la formation, les modalités pédagogiques, le contrat d'alternance et sa législation ainsi que les missions susceptibles de leur être confiées. Pour les jeunes à la recherche d'un employeur, un atelier assuré par un consultant spécialisé est proposé. Celui-ci les aide à acquérir une méthodologie de recherche et à rédiger un curriculum vitae, une lettre de motivation et

se préparer à un entretien. Plus de 1 400 jeunes ont participé à cet atelier en 2025. Tout au long de la campagne de recrutement, le CFA EVE collecte et leur communique des offres de contrat, notamment via sa plateforme 1jeune1alternance. Lors du Forum de recrutement du CFA EVE, chaque année en mai, ils ont l'opportunité de candidater auprès de nombreuses entreprises partenaires (voir Découvrir Le forum de recrutement du CFA EVE).

ÉTAPE 2 : LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Les candidats se trouvant sans structure d'accueil à la rentrée bénéficient, entre septembre et novembre, d'un nouvel accompagnement. Lors de deux demi-journées de techniques de recherche d'emploi, animées par des consultants en ressources humaines en présentiel, ils revoient leur candidature, font l'inventaire de leurs compétences, améliorent leurs techniques de communication, enrichissent leur curriculum vitae et lettre de motivation. Enfin, ils se préparent aux entretiens d'embauche grâce à des simulations ainsi qu'à se projeter à leur entrée en poste en prenant conscience des *soft skills* à déployer.

En 2025, 490 jeunes ont participé aux journées d'accompagnement post-rentree organisées par le CFA EVE. Ces ateliers, pérennisés depuis plusieurs années, ont considérablement aidé de nombreux jeunes à définir plus clairement leur projet professionnel et à signer un contrat d'alternance. Pour ceux qui n'ont pas trouvé d'entreprise d'accueil, la majorité s'oriente vers des formations sous statut étudiant. Ce dispositif va au-delà de la simple recherche d'une entreprise : il aide les candidats à affiner leur projet professionnel, menant parfois à un choix d'orientation plus adapté à leurs aspirations et compétences.



Les étudiants rejoignent l'alternance à tout niveau de formation

69 % des alternants du CFA EVE inscrits en 2024-2025 vivent leur première expérience de ce mode de formation. La plupart des alternants en bac+2 viennent en effet de filières du secondaire non ouvertes à l'alternance. Même si les effectifs en alternance dans l'enseignement supérieur ont encore progressé⁽²⁾, seuls 22 % des étudiants français ont suivi un cursus en alternance durant cette période (+3 % en un an).

⁽²⁾ Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
— Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques, septembre 2025

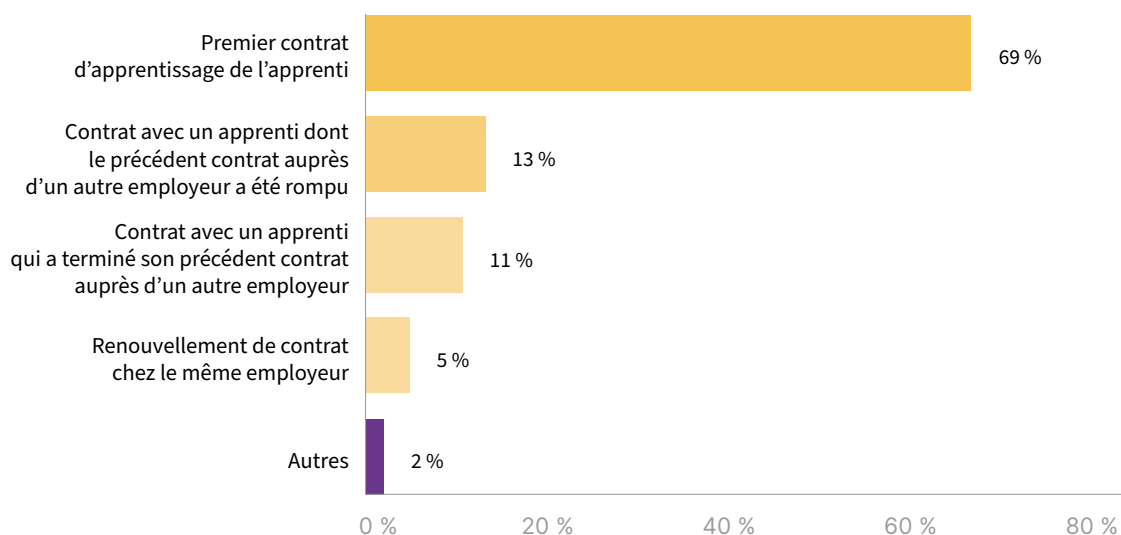


Figure 10 :
Type de contrat d'apprentissage.
Source : CFA EVE, 2025

Le diplôme préparé avant un contrat d'alternance dépend du niveau d'études observé. En bac+2, les alternants ont le plus souvent suivi une classe de terminale. Certains ont effectué une première année postbac (BTS ou BUT) en formation classique, puis ont décidé d'intégrer une deuxième année en contrat d'alternance. Les situations diffèrent davantage pour les formations de niveau bac +5/6 : les jeunes peuvent en effet intégrer une formation en alternance au niveau bac+3

(école d'ingénieur), +4 ou +5 (master/école de commerce). Ils proviennent donc de formations variées comme les licences, les écoles d'ingénieur ou écoles de commerce (pour les alternants intégrant une deuxième ou une troisième année de cursus grande école) ou une première année de master. Il est également possible de choisir un cursus complémentaire, par exemple d'effectuer un deuxième master en alternance après en avoir validé un en cursus classique.

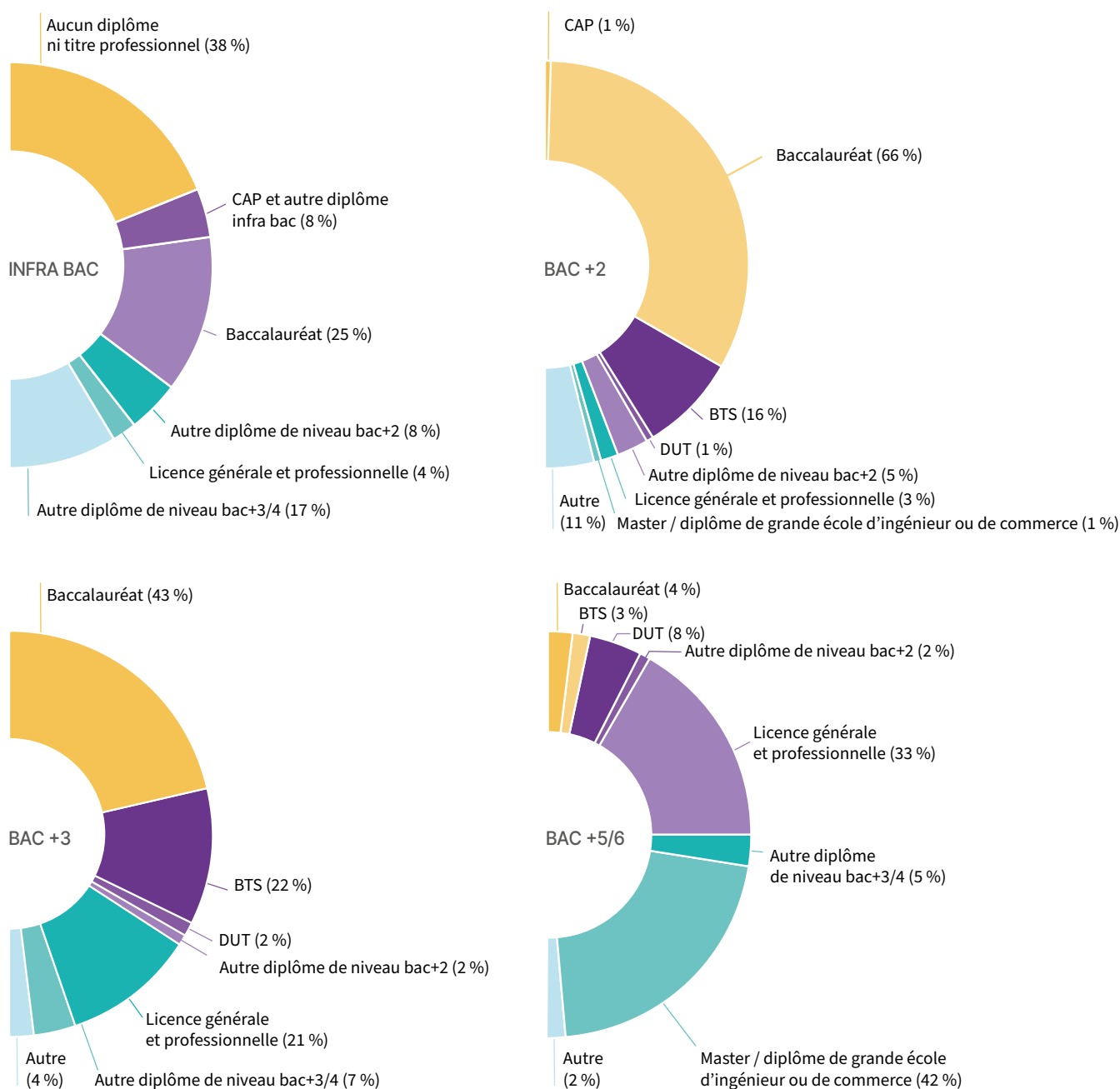


Figure 11 :
Diplôme préparé avant ce contrat par niveau d'études. Source : CFA EVE, 2025



DÉCOUVRIR

LE FORUM DE RECRUTEMENT DU CFA EVE *Photo Forum*

La 19^e édition du forum de recrutement du CFA EVE, organisée en présentiel en 2025, a rassemblé près de 200 recruteurs de 78 entreprises et près de 900 jeunes.

L'objectif du forum est d'optimiser le temps pour les jeunes comme pour les recruteurs. Les futurs alternants, présélectionnés par les équipes pédagogiques, reçoivent

dès leur arrivée un guide détaillant les entreprises et les postes proposés préalablement associés aux formations pertinentes. Cela facilite la mise en relation directe entre candidats et recruteurs, selon leur domaine et attentes respectives. Cette phase est souvent suivie d'entretiens plus approfondis en entreprise.

Ce que les recruteurs en disent :

« Très satisfait de cette journée et des candidats » (KONE)

« Merci pour l'organisation, nous serons ravis d'être présents l'année prochaine. » (LIDL)

« Lieu très satisfaisant et facilité d'accès. La souplesse et la capacité d'adaptation de l'équipe sont un point positif. » (AFM Téléthon)

« Parfait, merci pour l'organisation impeccable !! » (SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE)

« Un grand merci à vous ! Une belle journée très bien organisée. » (HELI-UNION)

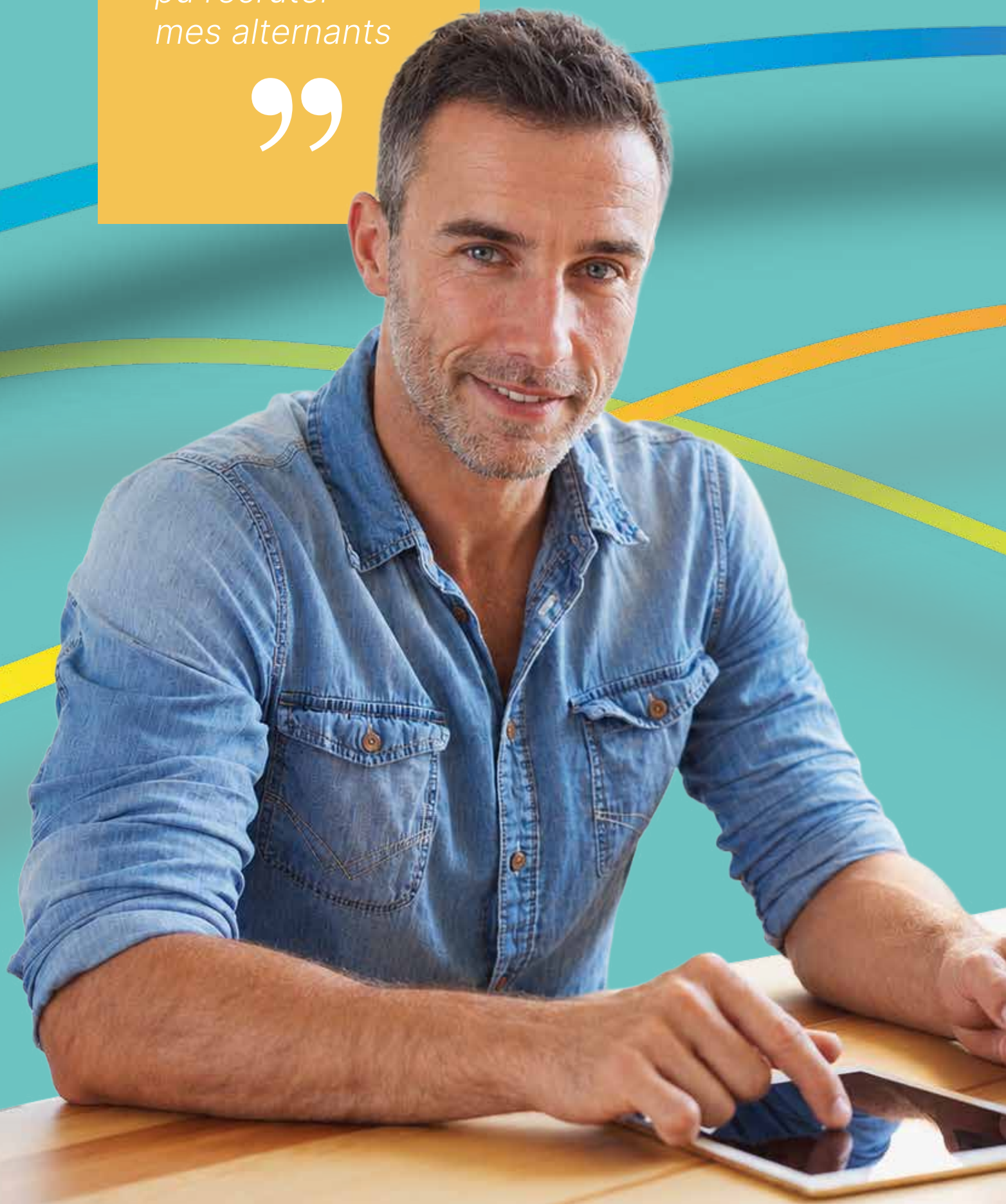


“

*Grâce au
CFA EVE, j'ai
pu recruter
mes alternants*

”

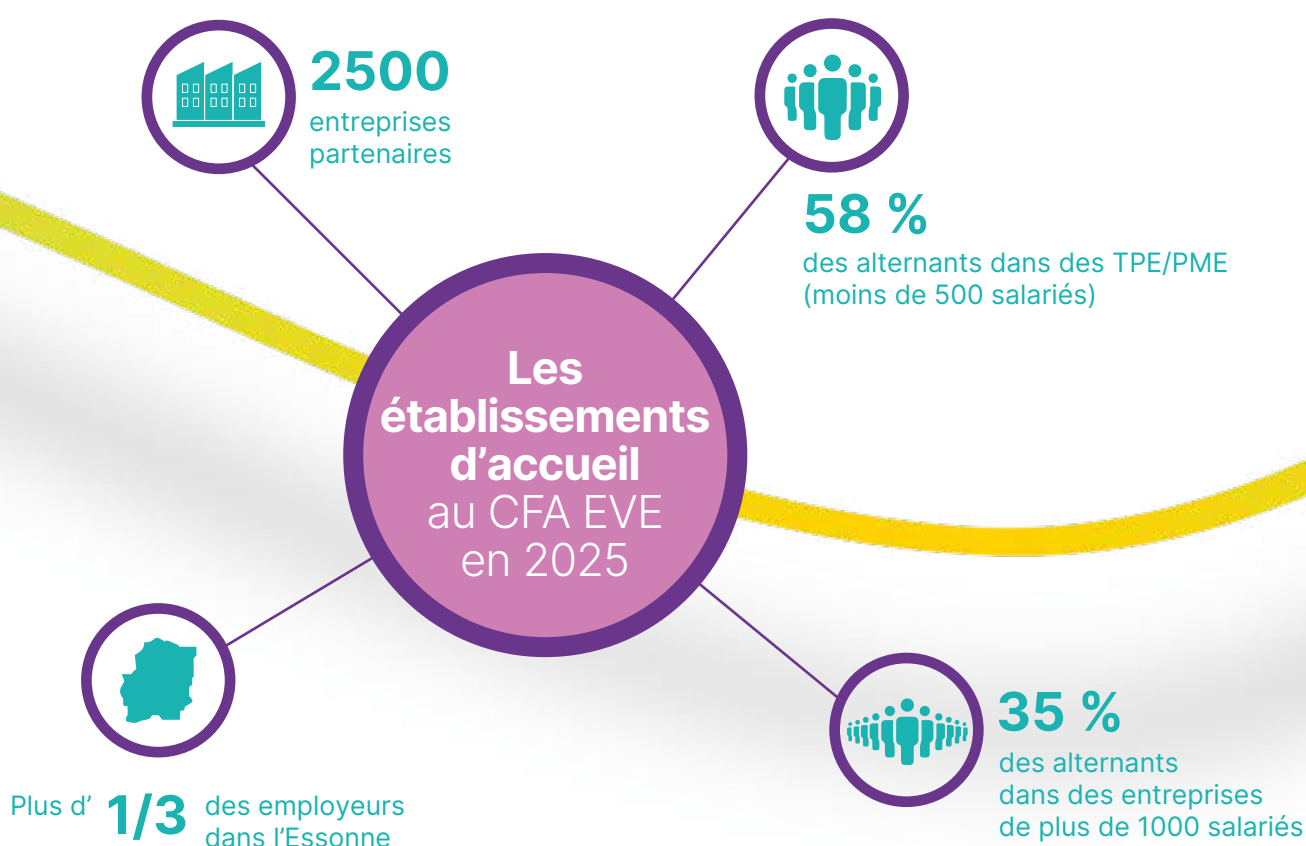
SOMMAIRE



LES STRUCTURES D'ACCUEIL DE NOS APPRENTIS

LES TPE-PME PLÉBISCITÉES

Longtemps minoritaires, les TPE-PME ont peu à peu découvert les vertus de l'alternance et ont été séduites par les services apportés dans ce domaine par le CFA EVE. Elles représentent désormais 58 % des structures d'accueil des alternants du CFA. Le privé est largement majoritaire. Tous les secteurs sont représentés mais les secteurs du commerce et des services restent prépondérants en raison du type de formations proposées par le CFA. Les employeurs sont principalement installés en Île-de-France et l'Essonne reste en tête.



► Le secteur privé reste majoritaire

Les employeurs privés représentent 92 % des établissements d'accueil. Inclues dans cette catégorie, les associations accueillent davantage d'apprentis, car la réforme de la formation a introduit en 2019 un nouveau mode de financement de la formation qui leur est plus favorable. La part des employeurs du secteur public reste proche de celle de l'an dernier en se maintenant à 8 %. Le nombre d'alternants dans le secteur public (fonction publique d'État, territoriale et hospitalière) diminue à 173 en 2025 contre 204 en 2024. Cette diminution est partiellement imputable à la décision du CNFPT de ne plus financer les formations au-delà de bac+2.

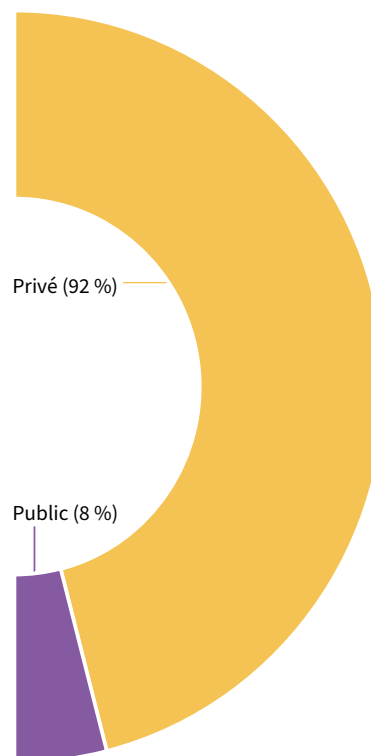


Figure 12 :
Type d'établissement d'accueil.
Source : CFA EVE, 2025

► Des entreprises partenaires toujours aussi fidèles

En 2025, le CFA EVE compte 2500 entreprises partenaires. La proportion d'employeurs ayant un seul contrat s'élève à 51 %. Les grandes structures sont soumises à des quotas en matière d'embauche d'alternants. Ces derniers évoluant peu, les candidats à l'alternance se tournent donc de plus en plus vers des structures moins grandes, qui accueillent chacune moins d'alternants. On remarque

cependant que les entreprises ayant expérimenté l'alternance avec le CFA EVE sont souvent enclines à embaucher ensuite davantage d'alternants du CFA. Elles apprécient l'accompagnement apporté en amont pour la sélection de profils adaptés et l'aide à la rédaction du contrat, ainsi que le suivi tout au long de l'année de formation.

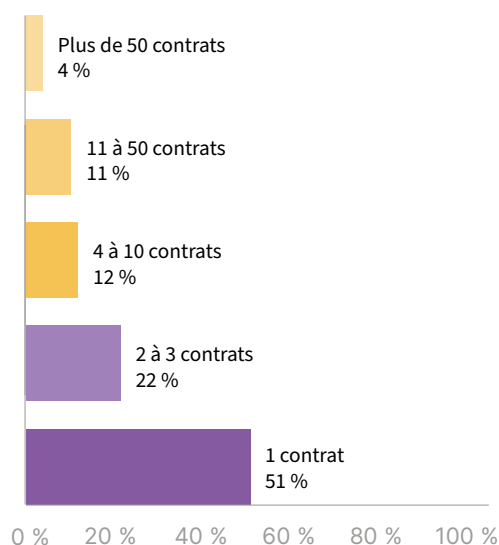
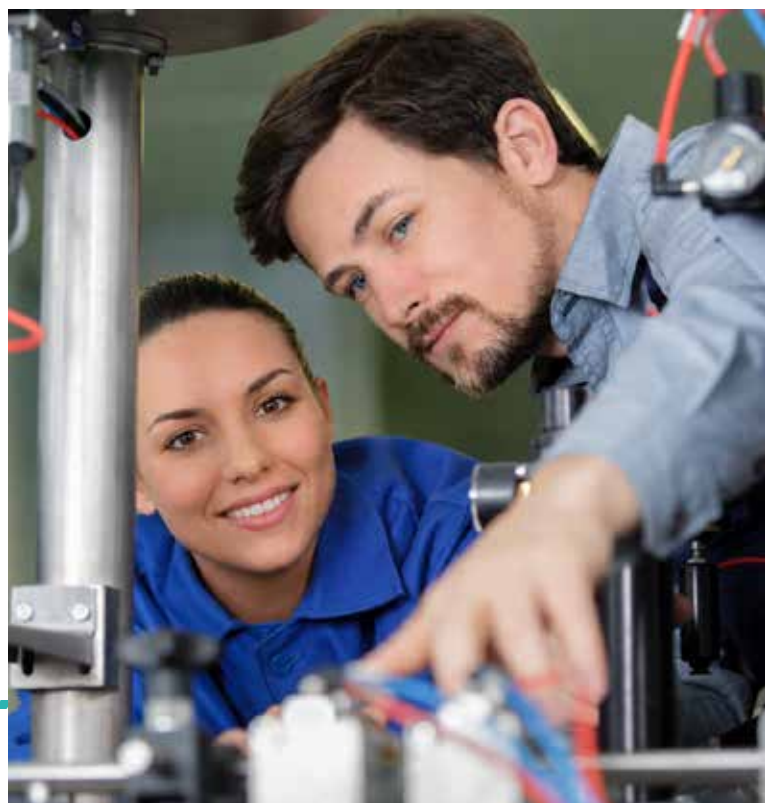


Figure 13 :
Structuration des employeurs par nombre de contrats.
Source : CFA EVE, 2025





DÉCOUVRIR

1JEUNE1ALTERNANCE, LA PLATEFORME DE MISE EN RELATION ENTRE ENTREPRISES ET CANDIDATS AU CFA EVE



En 2024, le CFA EVE a lancé sa nouvelle plateforme 1jeune1alternance. Plus de 2000 offres d'alternance ont été déposées par les entreprises et ce, notamment grâce au relais assuré par le MEDEF, la CPME et l'ACE CEE, que nous remercions chaleureusement.

La plateforme 1jeune1alternance met en contact les candidats à l'alternance et les futurs employeurs. Le CFA assure un accompagnement complet de ses utilisateurs et garantit la fiabilité des informations et des échanges. Il suit en temps réel les candidatures des admissibles sur l'ensemble des formations et crée des alertes par SMS pour inviter les candidats à postuler.

CÔTÉ ENTREPRISE

Le module ENTREPRISE de 1jeune1alternance facilite la rédaction et la publication des offres de contrats d'alternance associées aux formations. Chaque entreprise peut créer et administrer son propre compte. 1jeune1alternance permet de constituer une CVthèque des candidats admissibles. À travers son interface unifiée, celle-ci assure à chaque entreprise le suivi de ses candidatures par offre d'alternance publiée.

CÔTÉ CANDIDATS

Le module ENTREPRISE de 1jeune1alternance facilite la rédaction et la publication des offres de contrats d'alternance associées aux formations. Chaque entreprise peut créer et administrer son propre compte. 1jeune1alternance permet de constituer une CVthèque des candidats admissibles. À travers son interface unifiée, celle-ci assure à chaque entreprise le suivi de ses candidatures par offre d'alternance publiée.

Pour déposer une offre : <https://cfa-eve.1jeune1alternance.com/>

► Les TPE et PME sont toujours très représentées

Encore minoritaires il y a quelques années, les TPE/PME ont découvert les vertus de l'alternance et représentent désormais 58 % des employeurs. 42 % des jeunes effectuent leur alternance au sein d'entreprises de plus de cinq cents salariés, chiffre en baisse de 2 points par rapport à 2024. Cela peut notamment s'expliquer par l'effet incitatif des aides gouvernementales à l'embauche d'alternants qui ont été maintenues, mais diminuées en 2025. On note des disparités entre les niveaux de formation. En bac+2 et en bac+3, le pourcentage de

jeunes travaillant dans des établissements de plus de cinq cents salariés est respectivement de 19 % et de 34 %. En revanche, 56 % des jeunes inscrits en bac+5 travaillent dans une entreprise de plus de cinq cents salariés.

Le pourcentage de jeunes travaillant dans des établissements de moins de cinquante salariés reste relativement stable en passant de 34 % en 2024 à 33 % en 2025. Seuls 21 % des bac+5 ont conclu un contrat en alternance dans des structures de moins de cinquante salariés.

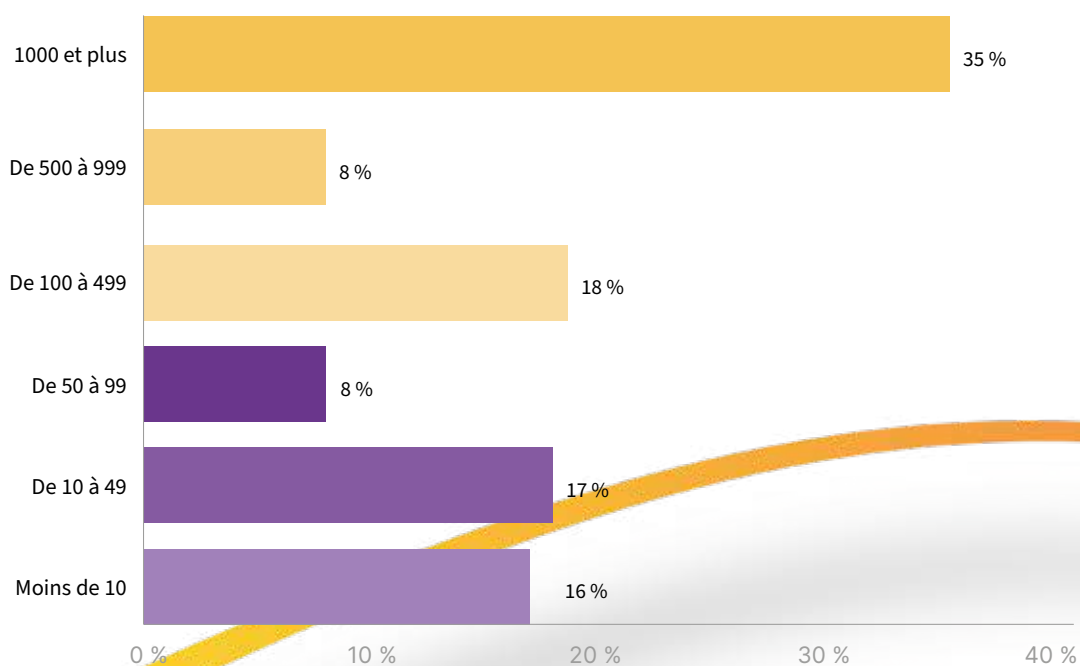


Figure 14 :
Nombre de salariés des établissements d'accueil.
Source : CFA EVE, 2025

► Les structures d'accueil sont essentiellement franciliennes, au plus près de nos formations et de nos alternants

96 % des entreprises d'accueil sont situées en Île-de-France. 4 % d'entre elles sont installées en Province. L'Essonne arrive toujours en tête, avec 37 % des établissements d'accueil. Lorsqu'ils recherchent un employeur, les alternants se concentrent sur les entreprises proches de leur lieu de résidence et de formation. L'offre d'emploi locale a bien sûr un impact important. Le nord de l'Essonne, dont le marché de l'emploi est dynamique, accueille une proportion élevée d'alternants du CFA EVE.

Comme les trois dernières années, Paris arrive en deuxième position avec 16 % des employeurs, mais arrive cette année à égalité avec les Hauts-de-Seine. Ces départements concentrent de nombreux sièges sociaux, qui recrutent beaucoup d'alternants,

essentiellement en bac+4/5. Ici aussi, le constat diffère selon le niveau de diplôme : le taux de contrats signés en Essonne est plus élevé pour les bac+2 (83 %) et les bac+3 (63 %). Le nombre de contrats signés en Essonne progresse de 12 points pour les bac+2. Désormais, seuls les BTS sont considérés au niveau bac+2. Nos établissements en bac+2 étant exclusivement essonniers, il est logique que nos plus jeunes aient cherché un contrat au plus proche de leur formation. Les structures d'accueil se situent de fait à proximité des lieux de formation. Pour les bac+3, le niveau décroît par rapport à 2024.

Au niveau bac+5, Paris arrive en première position avec 27 % des contrats signés. Les Hauts-de-Seine atteignent 23 % suivis par l'Essonne avec 16 % des contrats. Ces scores correspondent à la répartition des emplois en Île-de-France, les postes de cadres étant plus répandus dans ces départements.

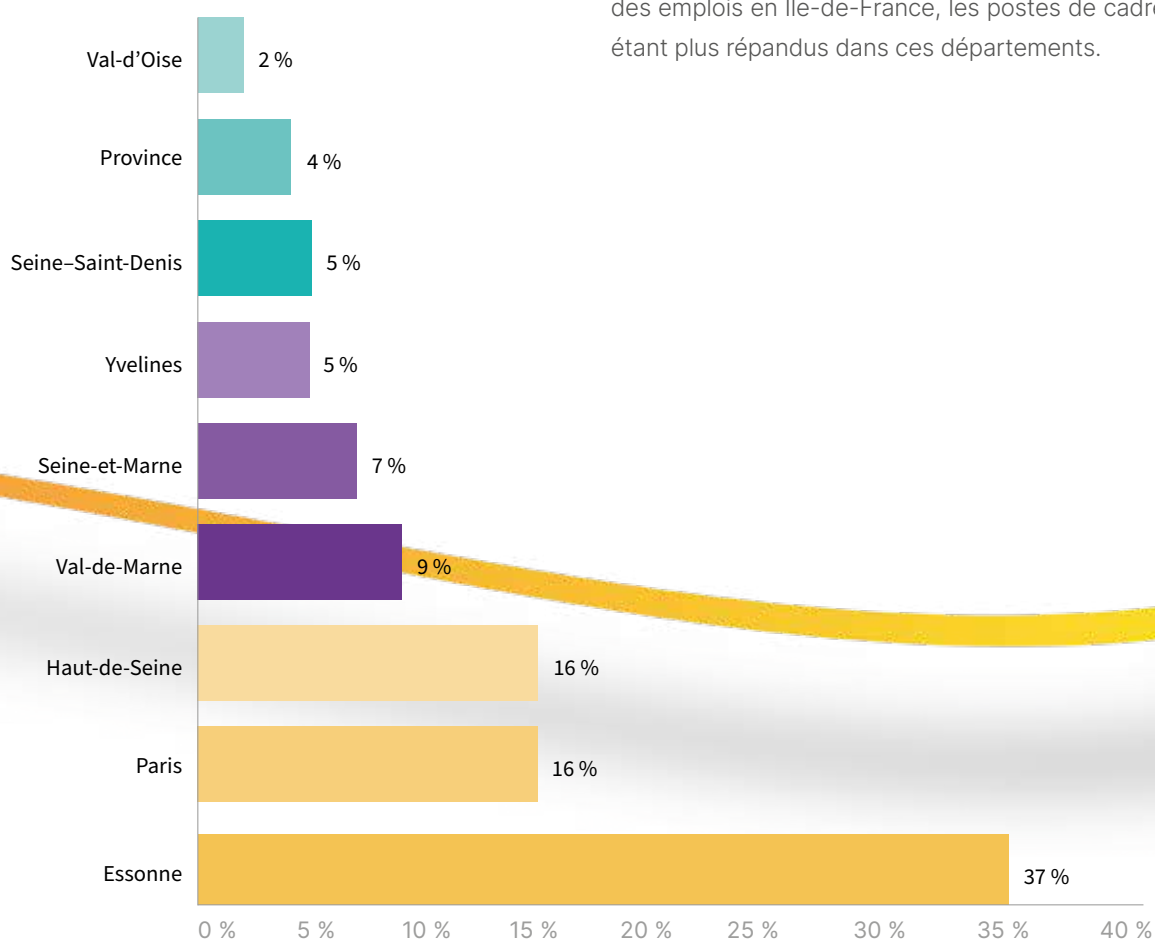


Figure 15 :
Répartition géographique des établissements d'accueil.
Source : CFA EVE, 2025

► Le secteur tertiaire arrive toujours en tête

En 2025, les entreprises partenaires du CFA EVE sont présentes principalement dans les secteurs commerce/information/communication, les services et l'industrie/énergie/environnement. Le volet industrie/énergie/environnement maintient son niveau à 15 %, il était à 16 % l'année passée.

Traditionnellement, les entreprises industrielles sont davantage représentées au CFA EVE que sur l'ensemble des entreprises accueillant des alternants en Ile-de-France⁴ (15 % au CFA contre 8,7 % au niveau régional en 2024). Le domaine des services est, quant à lui, inférieur au niveau régional (36,4 % en 2024).

Plusieurs facteurs expliquent cette spécificité du CFA EVE : d'abord, ses formations couvrent un large éventail de métiers, pouvant intéresser toutes les entreprises. Une entreprise industrielle peut ainsi recruter un alternant spécialisé dans un domaine technique, mais également un jeune suivant une formation dans le tertiaire. Ensuite, l'industrie est très présente dans l'économie locale et le CFA EVE a développé au fil du temps des partenariats étroits avec des acteurs phares du domaine industriel.

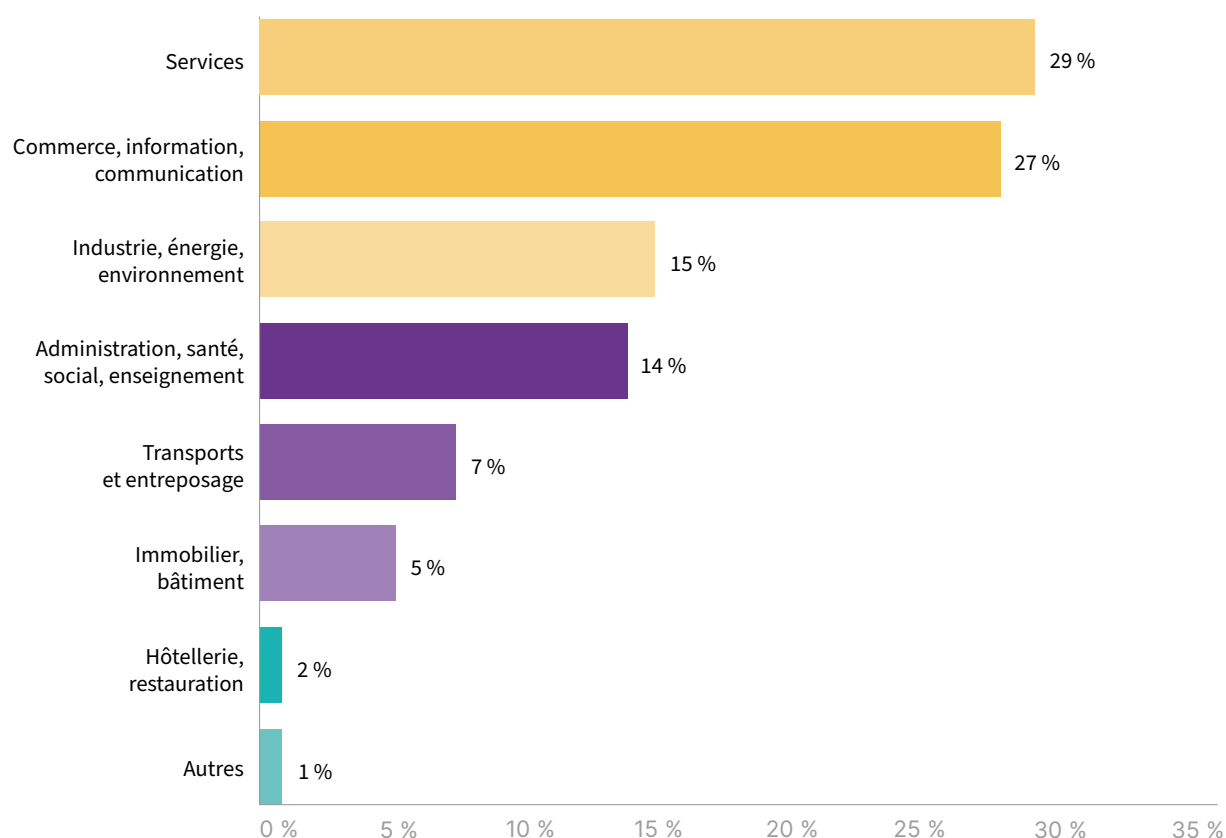


Figure 16 :
Répartition des employeurs par secteur d'activité au CFA EVE.
Source : CFA EVE, 2025

⁽⁴⁾ Chiffres clés, DRIEETS 2024.

► Les femmes maîtres d'apprentissage restent minoritaires

Les femmes représentent 45 % des maîtres d'apprentissage en 2025. Ce taux est proche de celui de 2024. Les maîtres d'apprentissage restent majoritairement masculins. Leur âge moyen n'a pas évolué, autour de quarante ans.

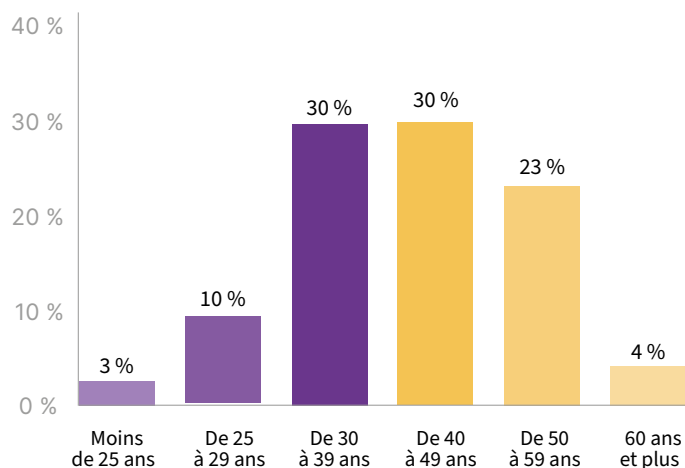


Figure 17 :
Âge du maître d'apprentissage.
Source : CFA EVE, 2025

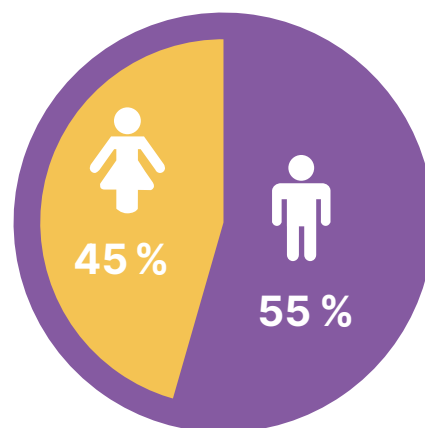


Figure 18 :
Sexe du maître d'apprentissage
Source : CFA EVE, 2025

✕ Repères

La réforme de l'apprentissage

La réforme de l'apprentissage initiée en 2019 a pour vocation de mettre les branches professionnelles et les entreprises au cœur du système de formation en apprentissage. Onze Opérateurs de Compétences (OPCO) sont désormais chargés du financement de l'alternance. France Compétences, institution nationale publique de régulation, centralise les fonds collectés au titre de l'apprentissage et de la formation professionnelle et assure leur reversement par les OPCO.

Les OPCO deviennent les interlocuteurs des entreprises pour le dépôt des contrats et leur financement. La contribution à la formation professionnelle et à l'apprentissage fait l'objet d'un versement unique à l'URSSAF.

L'apprentissage est accessible aux jeunes de 16 à 29 ans, pour une durée minimale de six mois. Les apprentis bénéficient d'exonérations de leurs cotisations salariales et d'une aide pour passer leur permis de conduire.

Quant aux CFA, ils sont désormais organismes de formation et doivent répondre aux exigences du référentiel Qualiopi. Le CFA EVE est certifié Qualiopi pour l'ensemble de ses actions de formation par apprentissage depuis 2020 sans non-conformité. Afin que les candidats puissent s'orienter en toute connaissance de cause, les CFA doivent publier annuellement les taux d'obtention des diplômes, de poursuite d'études et d'insertion professionnelle.



+



+



UN JEUNE | UNE ENTREPRISE | UN CFA

UN CONTRAT

UN FINANCEMENT
VERSÉ PAR L'OPCO AU CFA ⁽⁵⁾

⁽⁵⁾ Niveau déterminé par la branche et versé par l'OPCO au CFA.

“

*J'ai été
embauchée
directement à
l'issue de mon
apprentissage*

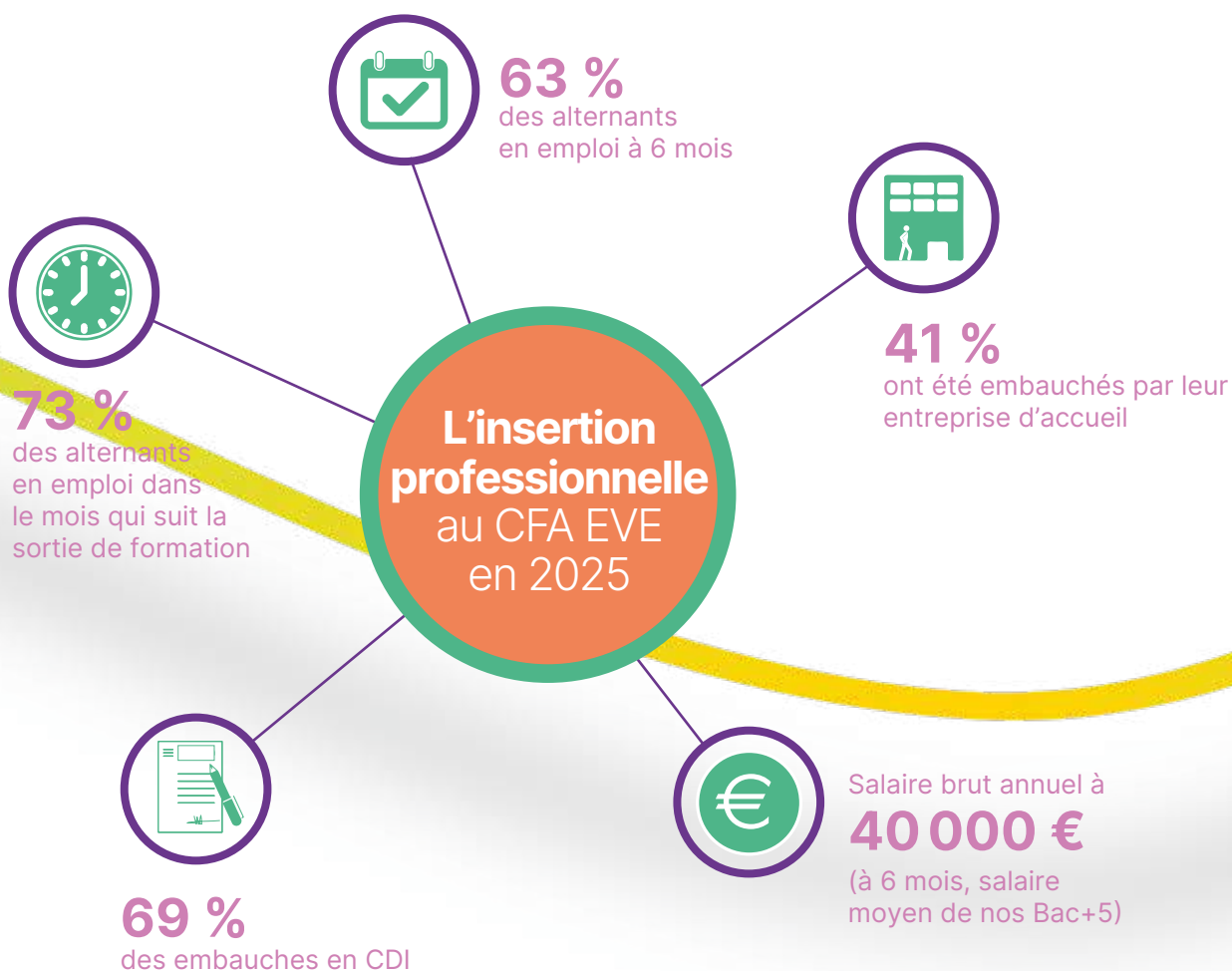
”

SOMMAIRE



L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET LA POURSUITE D'ÉTUDES L'ALTERNANCE PLÉBISCITÉE

Les chiffres le montrent : l'alternance accélère l'entrée dans l'emploi et les embauches en CDI. Les anciens alternants trouvent, plus vite que les autres diplômés, un emploi cohérent avec leur formation et répondant à leurs aspirations. Beaucoup souhaitent aller jusqu'au bac+5, reconnu comme un tremplin vers l'emploi. En cas de poursuite d'études, ils privilégient autant que possible l'alternance, un mode de formation propice aux apprentissages et à la motivation. Les employeurs des anciens alternants du CFA EVE sont en majorité franciliens et interviennent dans des secteurs très divers, à l'image de notre offre de formation.



ENQUÊTE À SIX MOIS

(PROMOTION 2023/2024)

Le taux d'anciens alternants en emploi six mois après leur sortie de formation est de 63 %. Il est en retrait de 11 points par rapport à la promotion précédente, ce qui en fait le taux le plus bas connu par le CFA EVE depuis de nombreuses années.

Ce taux est de 64 % pour les bac+3 et 61 % pour les bac+5.

On peut noter que 16 % des anciens alternants, en recherche d'emploi six mois après leur sortie de formation, ont tout de même occupé un emploi de courte durée pendant cette période.

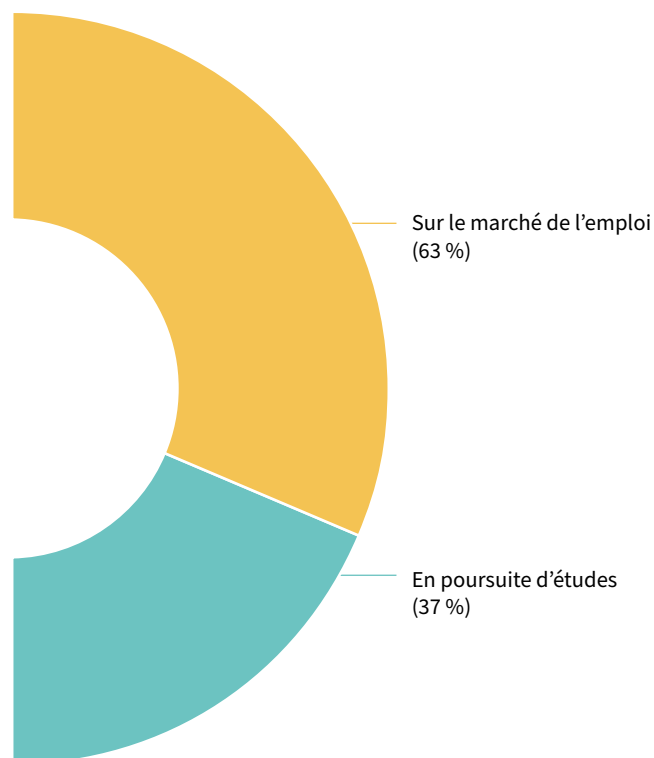


Figure 19 :
Situation des anciens alternants au global.
Source : CFA EVE, 2025

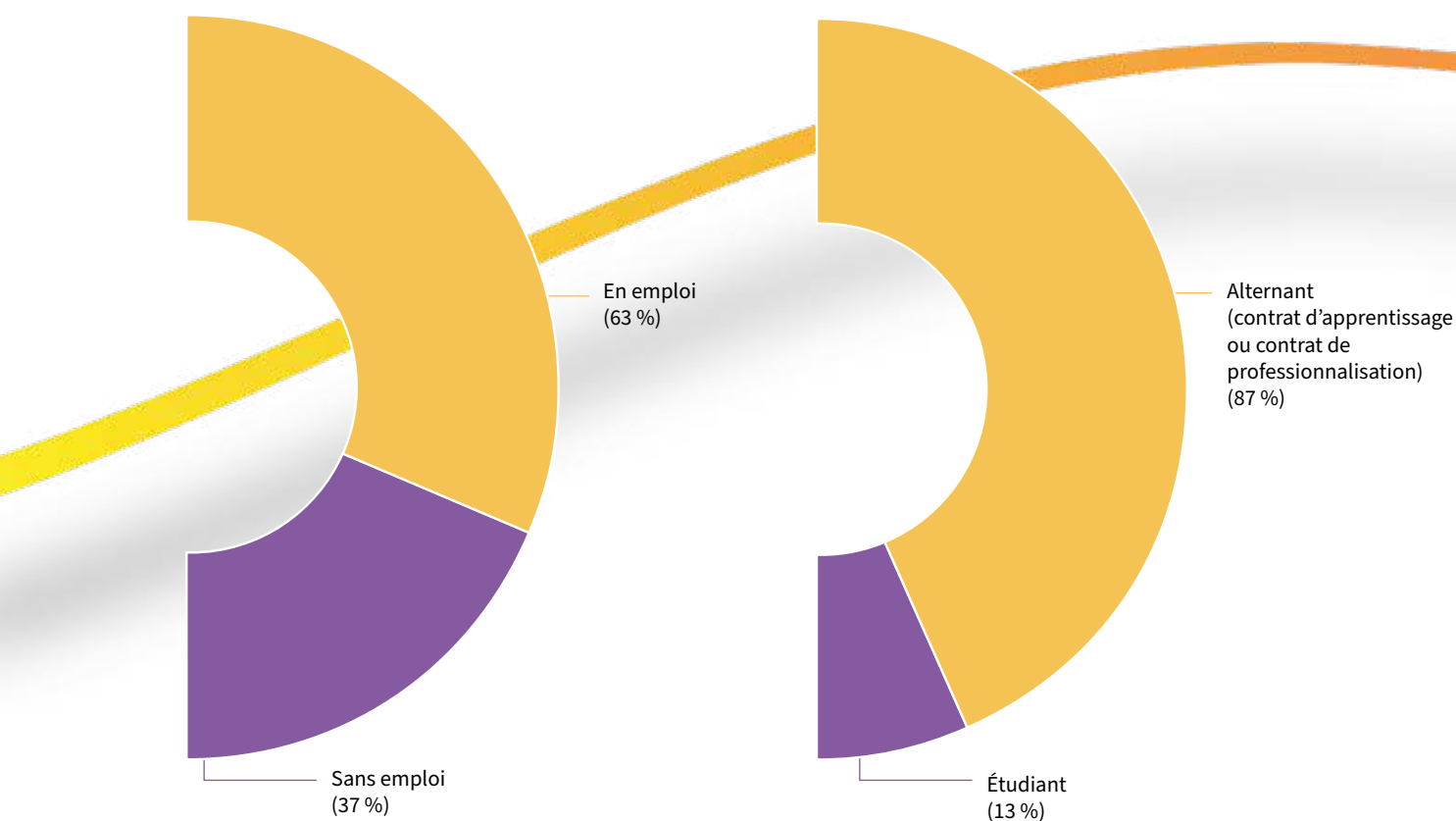


Figure 20 :
Situation des anciens alternants selon leur situation (formation / emploi).
Source : CFA EVE, 2025



DÉCOUVRIR

LA MÉTHODE D'ENQUÊTE DU CFA EVE

L'insertion et la réussite professionnelle de ses alternants sont au cœur des enjeux du CFA EVE. C'est pourquoi il déploie chaque année un dispositif d'enquêtes pour dresser un bilan de la situation des jeunes après leur sortie de formation : combien choisissent de poursuivre leurs études ou de se diriger vers l'emploi ; quelles sont leurs conditions d'emploi (profession, salaire, type de contrat, qualifications de l'emploi, etc.) ; quelles sont les caractéristiques de leurs employeurs (taille, secteur d'activité, type d'entreprise, etc.). Le CFA EVE a réalisé en 2025 deux enquêtes

en ligne, respectivement six et dix-huit mois après la sortie de formation des anciens alternants.

ENQUÊTE À 6 MOIS

Basée sur l'ancienne enquête IPA (Insertion professionnelle des alternants), qui était orchestrée par le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, via la Région Île-de-France, cette enquête est administrée tous les ans par le CFA. Les équipes du CFA EVE ont adressé un questionnaire à compléter en ligne à tous ses anciens alternants

sortis d'une formation en 2024. Elles ont effectué des relances par mail, complétées par des relances téléphoniques. 68 % de taux de réponse.

ENQUÊTE À 18 MOIS

L'échantillon était constitué de l'ensemble des anciens alternants sortis des formations du CFA EVE en 2023. Le CFA a rédigé et adressé à chaque alternant un questionnaire en ligne. De la même façon, il a effectué des relances par mail, complétées par des relances téléphoniques. 36 % de taux de réponse.



► La poursuite d'études s'effectue de préférence en alternance

46 % des anciens alternants choisissent de continuer leurs études. Ce pourcentage est proche de celui de 2024. Variable selon le niveau observé, il concerne 78 % des alternants en bac+2, 69 % des alternants en bac+3 et 14 % des jeunes en bac+5.

Quel que soit le cursus, la formation suivie est complémentaire aux études précédentes, et ce, pour 96 % des anciens alternants en poursuite d'études.

36 % des anciens alternants poursuivent leur cursus à l'Université (IUT inclus) et 34 % en école de commerce. 87 % poursuivent en alternance, soit en contrat d'apprentissage soit en contrat de professionnalisation.

Selon le témoignage des anciens alternants, il est difficile de revenir vers un cursus classique après avoir effectué un cursus en alternance. Les jeunes ont apprécié d'allier formation et mise en pratique des connaissances. Il semble qu'ils décident de poursuivre sous statut étudiant lorsque la formation dispensée n'est pas proposée en alternance. Les anciens alternants qui reviennent vers un cursus classique sous statut étudiant en 2025 ont suivi un cursus dans une école de commerce ou d'ingénieur. Or, ces écoles ne proposent pas toujours de cursus complet en alternance.

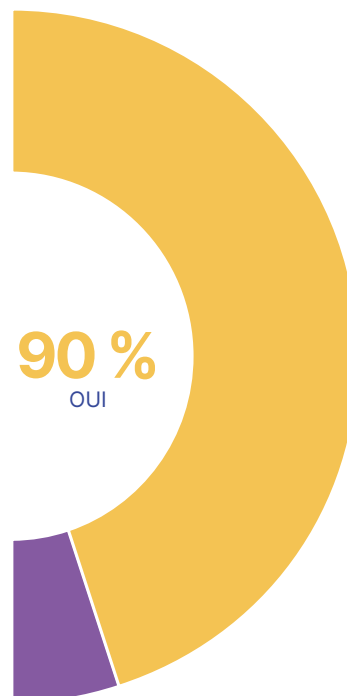
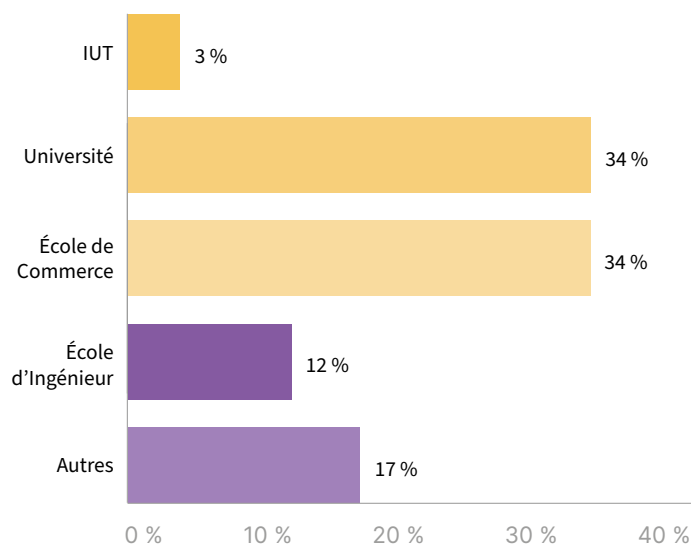


Figure 21 :
Complémentarité entre la formation suivie et les études précédentes. Source : CFA EVE, 2025

Figure 22 :
Type d'établissement de poursuite d'études.
Source : CFA EVE, 2025



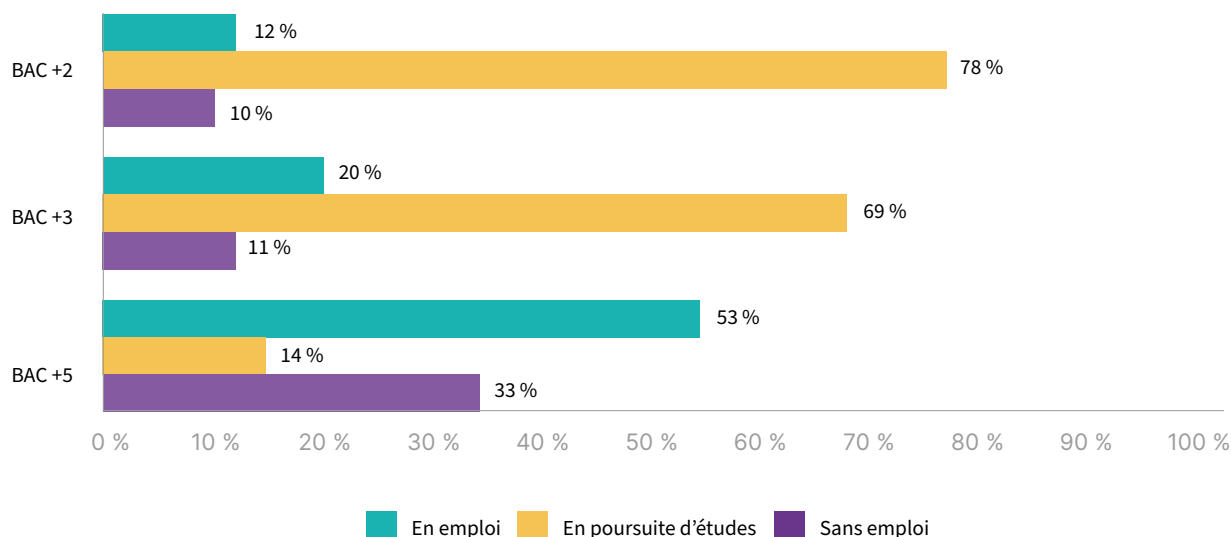
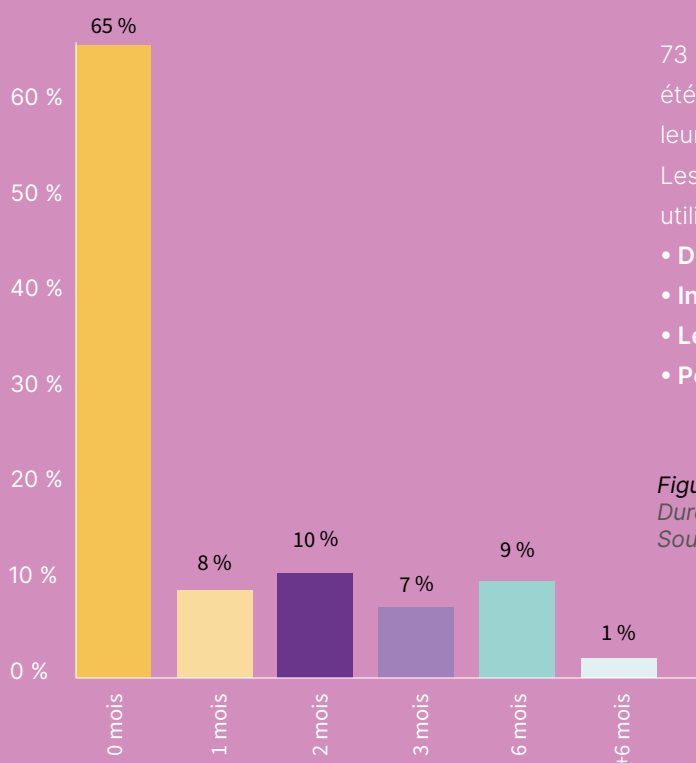


Figure 23 :
Situation professionnelle des anciens alternants selon leur niveau de diplôme.
Source : CFA EVE, 2025



DÉCOUVRIR

LA MAJORITÉ DES ALTERNANTS EMBAUCHÉS TRÈS RAPIDEMENT APRÈS LEUR SORTIE DE FORMATION



73 % des alternants ayant achevé leur cursus ont été embauchés dans le mois qui a suivi la fin de leurs études.

Les principales démarches de recherche d'emploi utilisées par les jeunes embauchés, sont :

- Des candidatures spontanées (pour 28 %)
- Internet et les réseaux sociaux (pour 27 %)
- Les relations personnelles (pour 15 %)
- Pôle emploi (pour 8 %)

Figure 24 :
Durée de recherche d'emploi à la sortie de formation.
Source : CFA EVE, 2025

▶ Internet est la première source de recherche d'emploi

Sans compter celles et ceux qui sont restés dans leur entreprise d'accueil, pour les niveaux 6 et 7 (c'est-à-dire du bac+3 au bac+5), les anciens alternants affirment avoir effectué leurs recherches en priorité en candidature spontanée. Cela concerne 27 % des bac+3 et 27 % des bac+5. Au global,

28 % des sondés déclarent avoir trouvé un emploi grâce aux candidatures spontanées. Hors dernière entreprise d'accueil fréquentée, 12 % des anciens alternants en poste ont été recrutés par une entreprise dans laquelle ils avaient déjà travaillé comme stagiaire, alternant, intérimaire ou salarié en CDD.

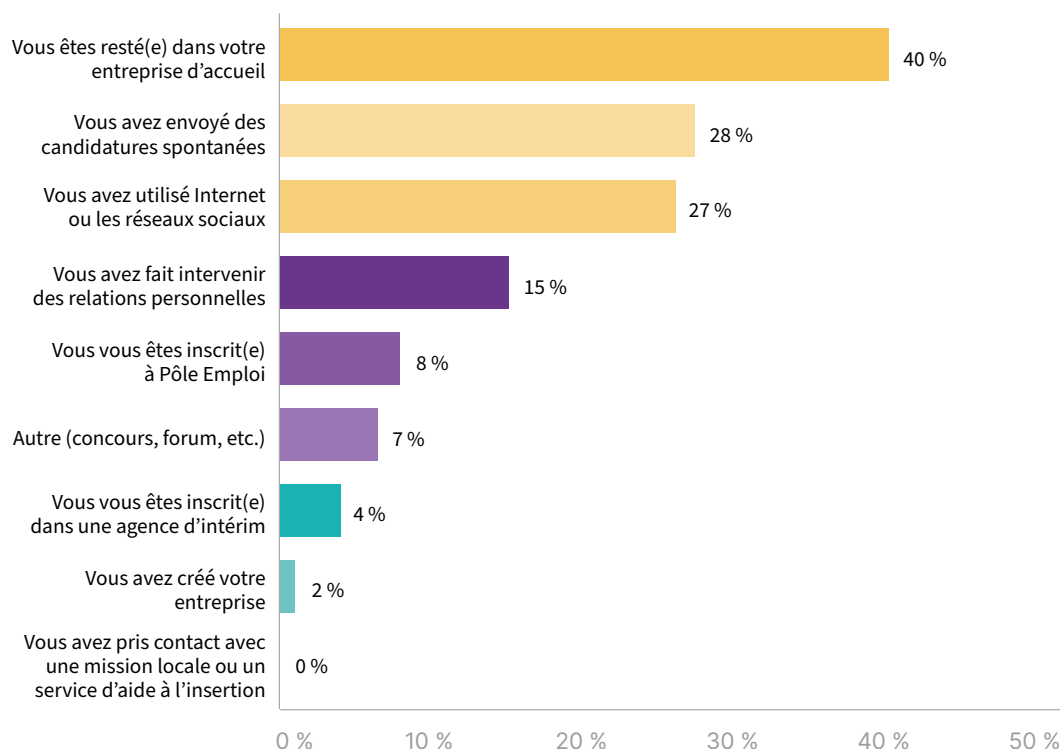


Figure 25 :
Démarches qui ont permis l'obtention de l'emploi (plusieurs réponses possibles).
Source : CFA EVE, 2025



▶ Près de ¾ des embauches effectuées en CDI

69 % sont embauchés en contrat à durée indéterminée six mois après leur sortie de formation. Après une année record à 77 % en 2022, le taux d'embauche en contrat à durée indéterminée est stable depuis 2023.

Parmi les jeunes qui ont reçu une proposition d'embauche de leur structure d'accueil à l'issue de leur alternance, près d'un sur deux a accepté et, dans ce cas également, l'embauche se fait près de trois fois sur quatre directement en CDI.

Par niveau de diplôme, cela concerne 60 % des bac+3 et 72 % des bac+5. Si le taux pour les bac+5 reste relativement stable, celui des bac+3 observe un retrait de 10 points.

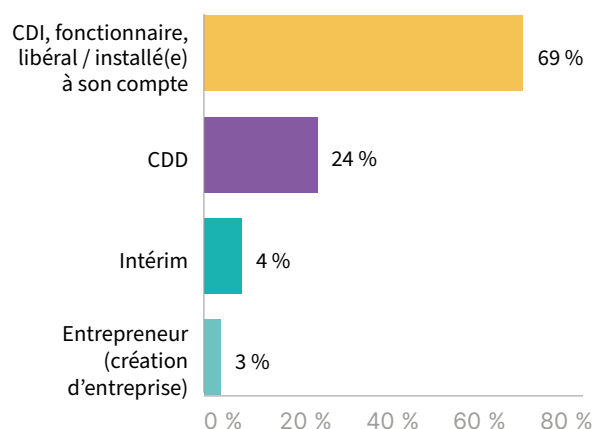


Figure 26 :
Statut des emplois 6 mois après la fin de formation.
Source : CFA EVE, 2025

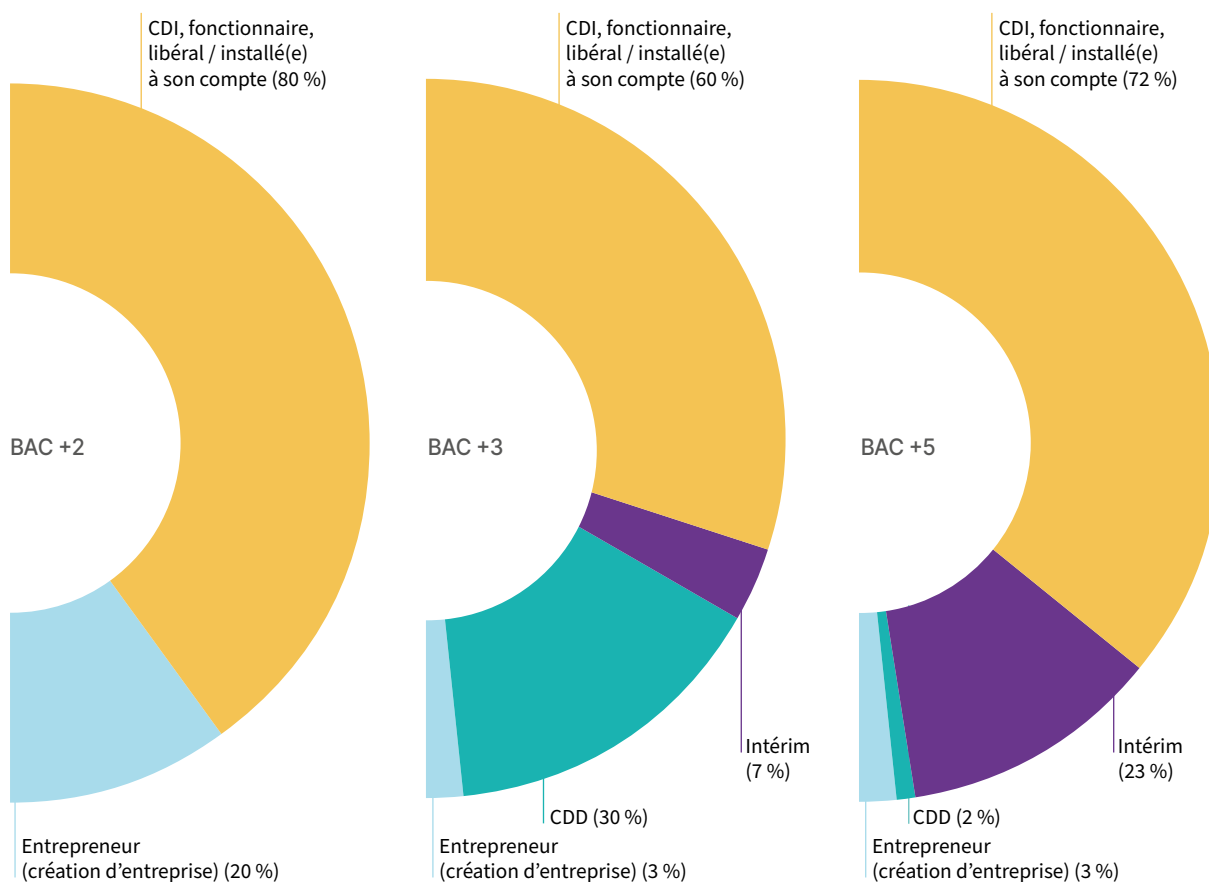


Figure 27 :
Statut des emplois selon le niveau de diplôme.
Source : CFA EVE, 2025

► Le bac+5 est plus que jamais un accélérateur de carrière

Si l'on observe la classification professionnelle des emplois, le constat est le même qu'en 2024. Les diplômés de bac+2 et bac+3 se trouvent dans les catégories Employés en très grande majorité (75 % en moyenne). Du côté des bac+5 (masters, diplômés d'écoles de commerce ou d'ingénieurs), 58 % des emplois se trouvent dans la catégorie ingénieurs, cadres et professeurs. Les diplômes de niveau bac+5 accélèrent l'accession au statut cadre ou assimilé en début de parcours professionnel. En conséquence, ces filières sont privilégiées, y compris par des jeunes qui n'y sont a priori pas destinés, par exemple les diplômés de licences professionnelles.

La disparité hommes-femmes subsiste et se creuse même par rapport à 2024. 69 % des hommes diplômés en bac+5 obtiennent un emploi de cadre, d'ingénieur ou de professeur, et 49 % de leurs homologues féminines accèdent à la même classification professionnelle, soit 20 points d'écart contre 17 en 2024. En bac +3, 6 % des anciens alternants hommes sont cadres ou occupent une profession intermédiaire, contre 7 % des femmes (82 % sont employées), soit 1 point d'écart contre 2 points en 2024.

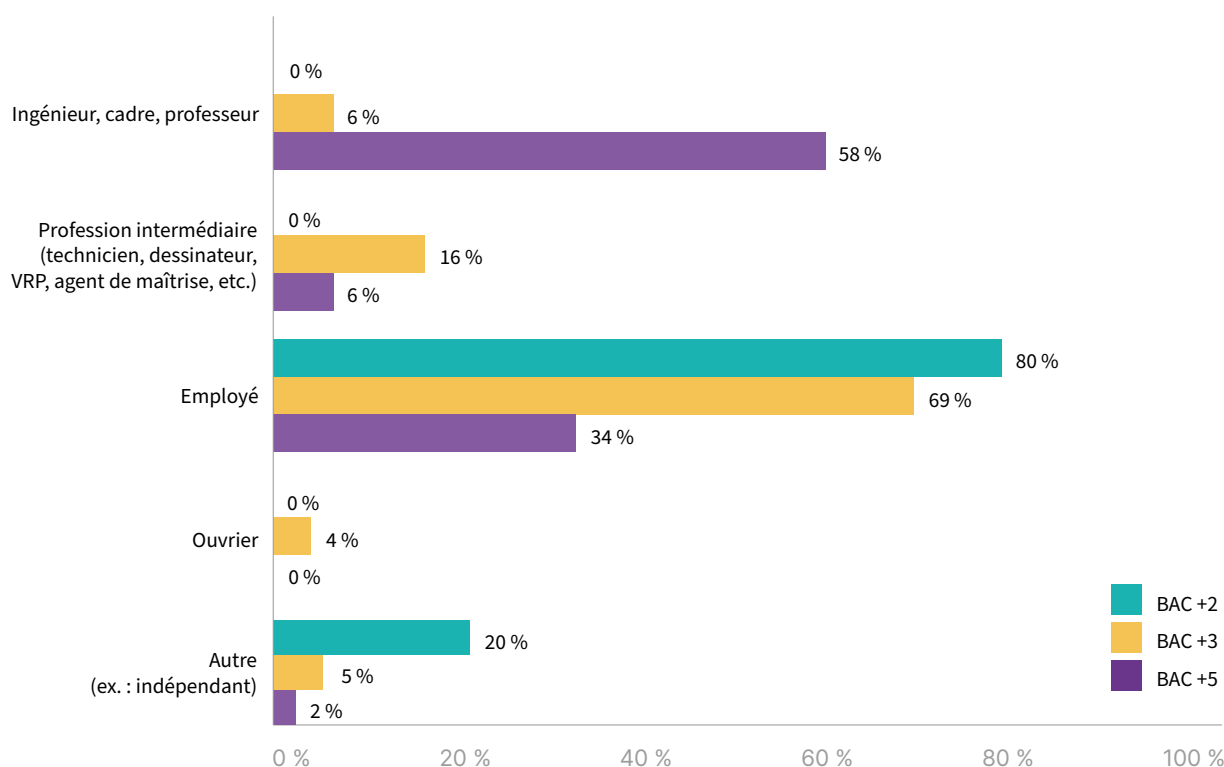


Figure 28 :
Classification professionnelle par niveau de diplôme.
Source : CFA EVE, 2025

► Les salaires sont plus élevés pour les plus diplômés

La tendance selon laquelle le salaire s’élève avec le niveau de diplôme se confirme chaque année. 85 % des anciens alternants de niveau bac+5 perçoivent une rémunération supérieure à 32 000 euros bruts annuels. En bac+3, seuls 31 % des diplômés ont une rémunération supérieure à 32 000 euros bruts annuels. La différence s’explique principalement par la typologie de l’emploi occupé. En effet les diplômés d’une formation à Bac+5 sont bien plus souvent cadres dès leur premier emploi que leurs homologues titulaires d’une formation à bac +3 (58 % vs 6 %).

Les inégalités salariales demeurent entre hommes et femmes. L’une des explications tient dans la sur-représentation des hommes dans certains métiers plus rémunérateurs. À titre d’exemple, très peu de femmes postulent sur nos formations d’ingénieur informatique, elles sont 19 % sur ce type de formation. Face à cette situation, le CFA EVE ne se résigne pas et adhère au réseau Capital Filles pour promouvoir les métiers dits masculins auprès des jeunes femmes, luttant ainsi contre l’auto-censure dont elles peuvent faire preuve.

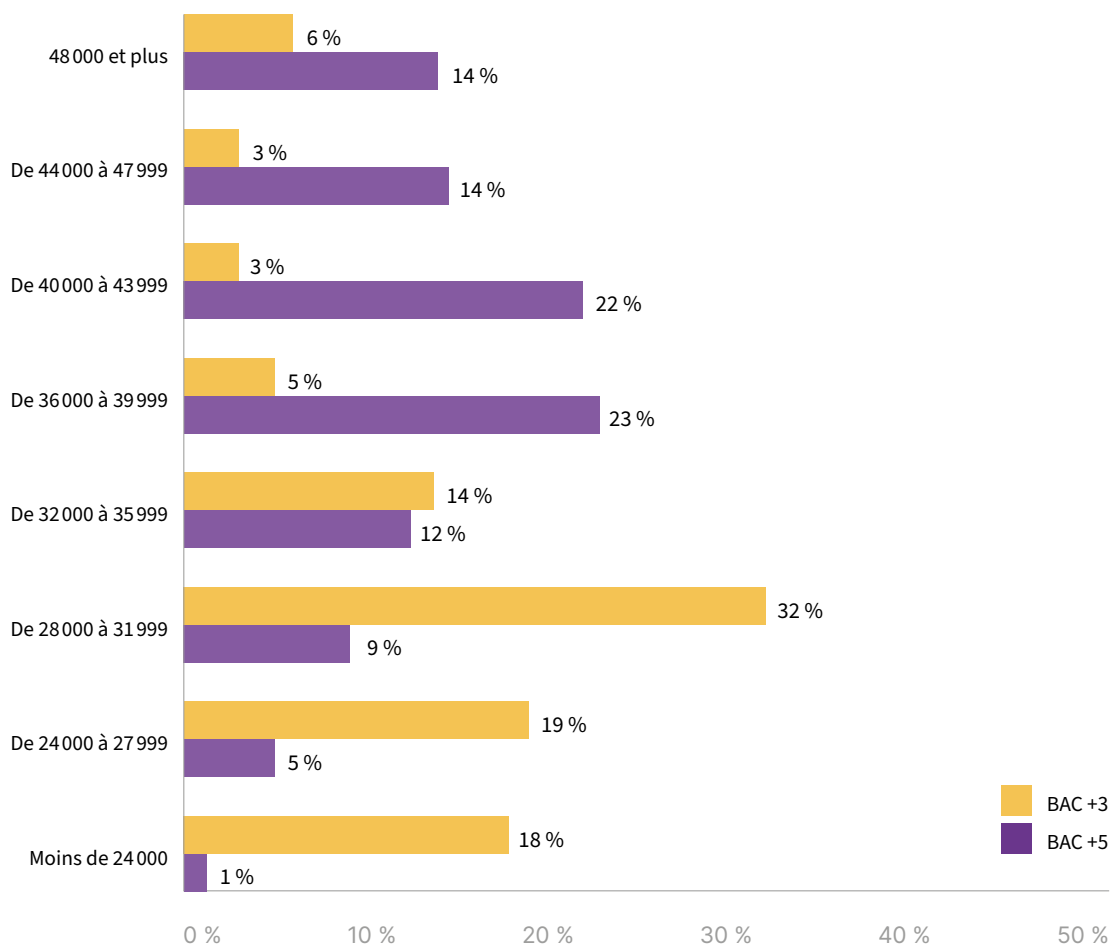


Figure 29 :
Salaire brut annuel par niveau de diplôme (temps plein).
Source : CFA EVE, 2025

► Les recrutements s'effectuent en majorité dans le privé

En 2025, les entreprises privées, associations comprises, restent les premiers employeurs des anciens alternants du CFA EVE. Elles représentent 89 % du total. Leur part est stable par rapport à celle de l'an dernier. 11 % des jeunes sont entrés dans des entreprises publiques. Dans la fonction publique, les alternants sont davantage embauchés en contrat à durée déterminée de longue durée que dans les autres types d'entreprises. En 2025, 73 % des jeunes ont été recrutés en CDD dans la fonction publique contre 22 % dans les entreprises privées. Le plus souvent, accéder à un contrat à durée indéterminée ou équivalent dans le secteur public, implique de passer un concours ou d'effectuer plusieurs CDD de longues durées.

Les petites entreprises restent significativement représentées cette année : 39 % des alternants sont embauchés dans des TPE et PME de moins de deux-cent-cinquante salariés, alors que 41 % le sont dans des structures de plus de deux mille salariés. En 2025, les entreprises de plus de deux mille salariés embauchent davantage leurs anciens alternants (44 %). Dans les TPE et PME, 40 % d'entre eux sont embauchés. Ce taux est similaire dans les entreprises de 250 à deux-mille salariés. On observe une forte corrélation entre la taille des entreprises d'embauche et le niveau d'études. Dans les structures de plus de 500 salariés, le taux de recrutement s'élève à 37 % des bac+3 et 54 % des bac+5. Au-dessus de 2000 salariés, le taux est de 43 % pour les bac+5. Dans les établissements de moins de 250 salariés, le taux de recrutement atteint 53 % des bac+3 et 36 % des bac+5

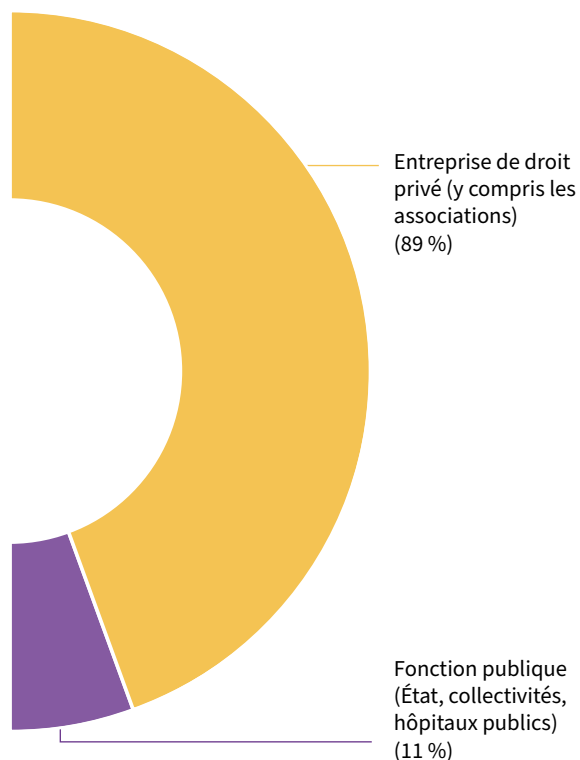


Figure 30 :
Type d'entreprise d'embauche.
Source : CFA EVE, 2025

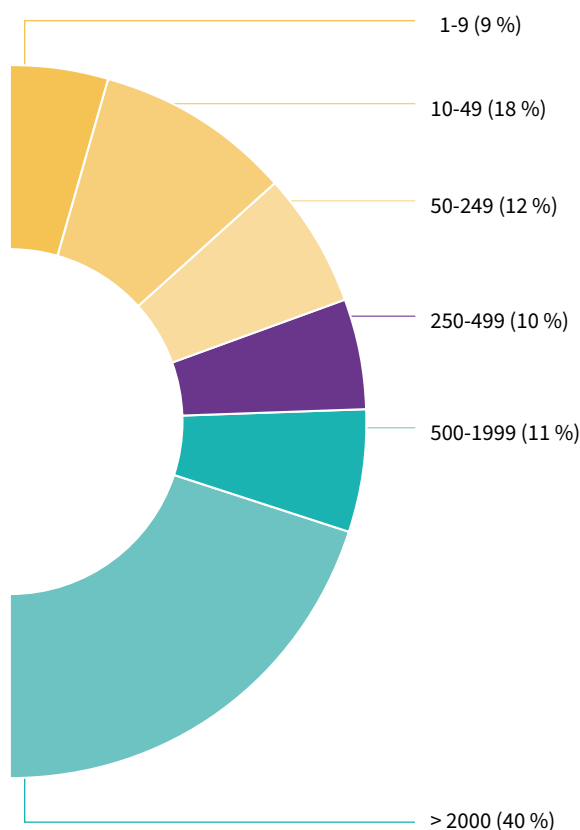


Figure 31 :
Nombre de salariés dans les entreprises d'embauche.
Source : CFA EVE, 2025

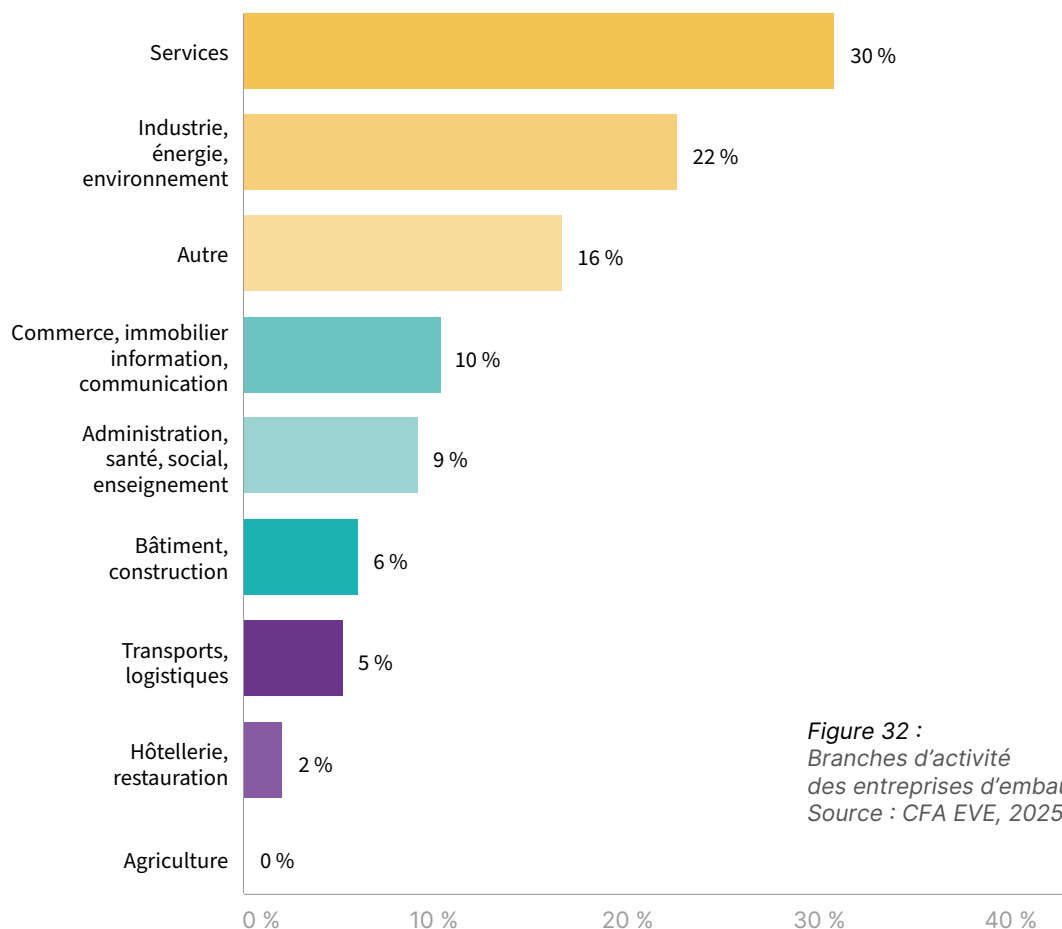


Figure 32 :
Branches d'activité
des entreprises d'embauche.
Source : CFA EVE, 2025

► Le secteur des services reste en tête

Le domaine des services reste le principal secteur d'embauche des alternants du CFA EVE. Il concerne 30 % des alternants. Le secteur industriel, des énergies et de l'environnement observe un léger recul par rapport à l'année dernière à 22 % des embauches (-2 points).



► L'Île-de-France demeure la première région d'embauche

En 2024-2025, neuf sortants du CFA EVE sur dix sont recrutés en Île-de-France. L'Essonne perd trois points et se situe à 21 % des embauches. La Seine-et-Marne représente 4 % des embauches. Paris gagne cinq points avec 27 % des recrutements, les Hauts-de-Seine sont en légère hausse et réalisent 16 %. Ces chiffres montrent une certaine stabilité de l'attractivité de Paris et de sa petite couronne, qui restent majoritaires avec 55 % des recrutements contre 35 % pour la grande couronne. Notons que 10 % des embauches ont lieu en Province, souvent dans la région d'origine des alternants.

26 % des alternants ont déménagé depuis leur sortie de formation (-8 points par rapport à l'an dernier), dont 45 % pour des raisons professionnelles. Néanmoins, le taux de jeunes résidant en Île-de-France reste sensiblement le même avant et après la formation (plus de 90 %). Cela semble signifier

que, majoritairement, les déménagements ont lieu à l'intérieur de l'Île-de-France, ou vers la Province pour les alternants qui en sont originaires. Même si la majorité des diplômés reste en Essonne, certains quittent le département pour se rapprocher de leur lieu d'embauche. Paris a ainsi perdu un point à l'issue de la formation. Les autres déménagements restent marginaux, même si certains ont lieu vers l'étranger. On constate à nouveau des comportements différents entre bac+2 et bac+3, d'une part, et bac+5 d'autre part. 26 % des bac+2 et 20 % des bac+3 ont déménagé depuis la fin de leur formation, dont 30 % en bac+2 et 49 % en bac+3 pour des raisons professionnelles. Les alternants issus de bac+5 sont légèrement plus mobiles et changent de lieu de résidence : 34 % de ces alternants ont déménagé depuis la fin de leur formation, dont 44 % pour des raisons professionnelles.

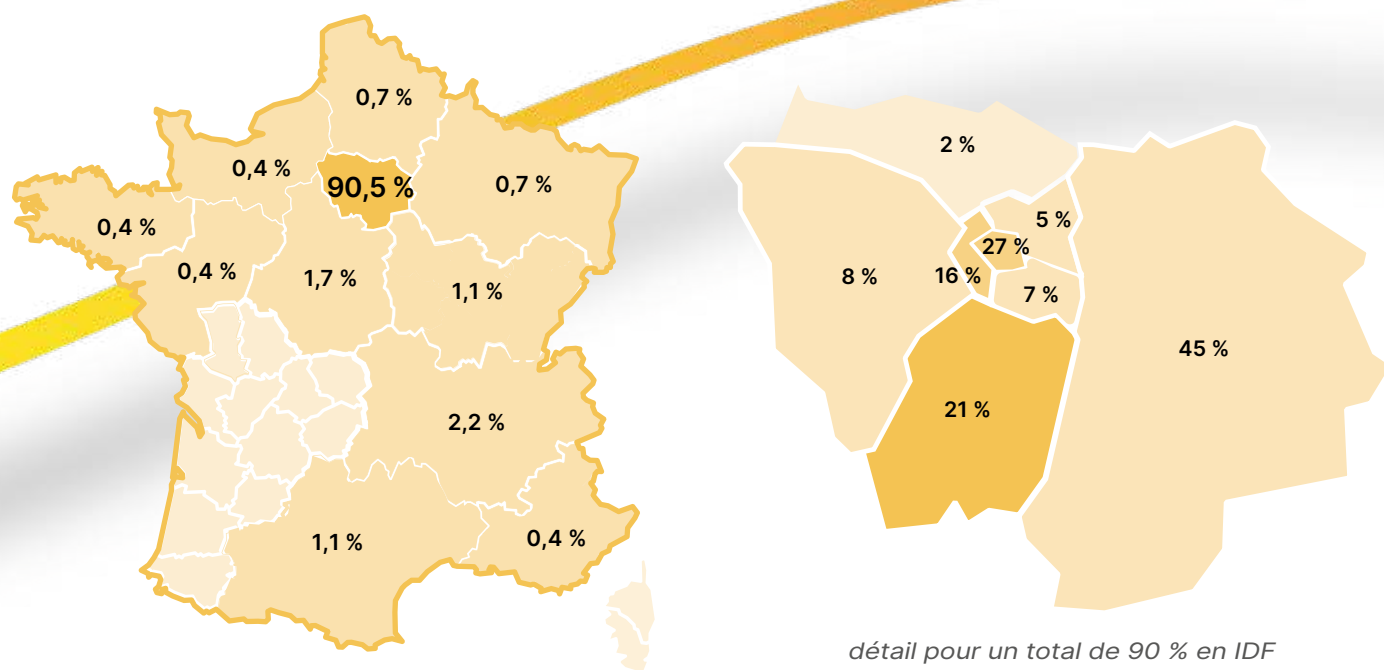


Figure 33 :
Situation géographique des entreprises d'embauche en France métropolitaine et en Île-de-France.
Source : CFA EVE, 2024

ENQUÊTE À DIX-HUIT MOIS

(PROMOTION 2022/2023)

► Les alternants du CFA EVE
bénéficient d’une insertion rapide

L’insertion professionnelle a été observée à deux échéances, à six et dix-huit mois après la sortie de formation de la promotion 2022-2023 des alternants du CFA EVE. De plus, l’insertion professionnelle des promotions 2021-2022 et 2022-2023 en licences professionnelles et en bac+5 ont été comparées. En effet, ces populations sont supposées trouver un emploi immédiatement à leur sortie de formation, contrairement aux bac+2 et aux licences, qui poursuivent majoritairement les études.

Le taux d’emploi à 18 mois des anciens alternants en bac+5 est proche de celui de l’emploi des diplômés en 2023 issus du baromètre APEC Jeunes diplômé(e)s⁶. 88 % de ces diplômés sont en poste douze mois après leur sortie de cursus contre 86 % pour les anciens alternants du CFA

EVE à dix-huit mois. L’alternance reste donc un accélérateur d’embauche.

En bac+3 (Licence Professionnelle), le taux d’insertion à dix-huit mois pour la promotion 2022-2023 est de 86 %. En bac+5, dix-huit mois après leur sortie de formation, 86 % des alternants de cette promotion ont trouvé un emploi. Ces taux sont en net recul par rapport à ceux observés l’an dernier.

54 % des alternants en recherche d’emploi 18 mois après la fin de formation ont déjà exercé au moins un emploi. Parmi ces emplois, 68 % sont en relation avec la formation de l’alternant. Les anciens alternants ont relativement peu recours à des emplois dits « alimentaires », souvent peu qualifiés, en attendant de trouver un poste en lien avec leur formation.

⁽⁶⁾ Baromètre APEC, promotion 2023 — novembre 2025

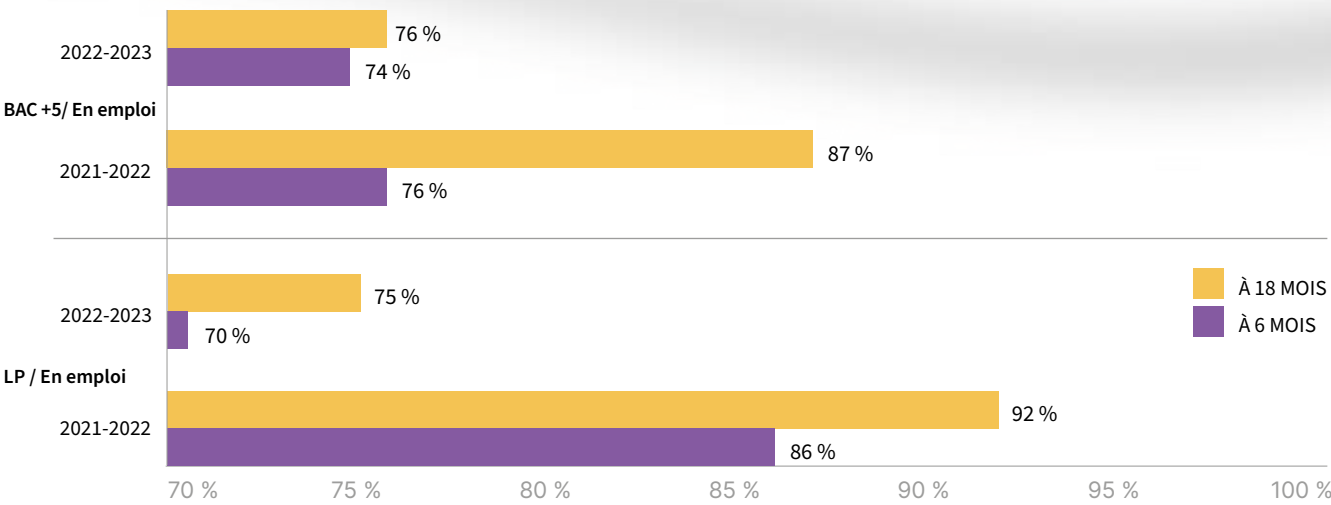


Figure 34 :
Évolution de l’insertion professionnelle par niveau de diplôme.
Source : CFA EVE, 2025

Dix-huit mois après leur sortie de formation, 79 % des alternants de la promotion 2022-2023 en poste sont en contrat à durée indéterminée, contre 73 % six mois après la fin de leur cursus. Malgré le contexte économique, les anciens alternants

signent très majoritairement un contrat pérenne. D'après le baromètre de l'APEC, seuls 68 % des diplômés bac+5 en 2023 sont en CDI 12 mois après l'obtention du diplôme.

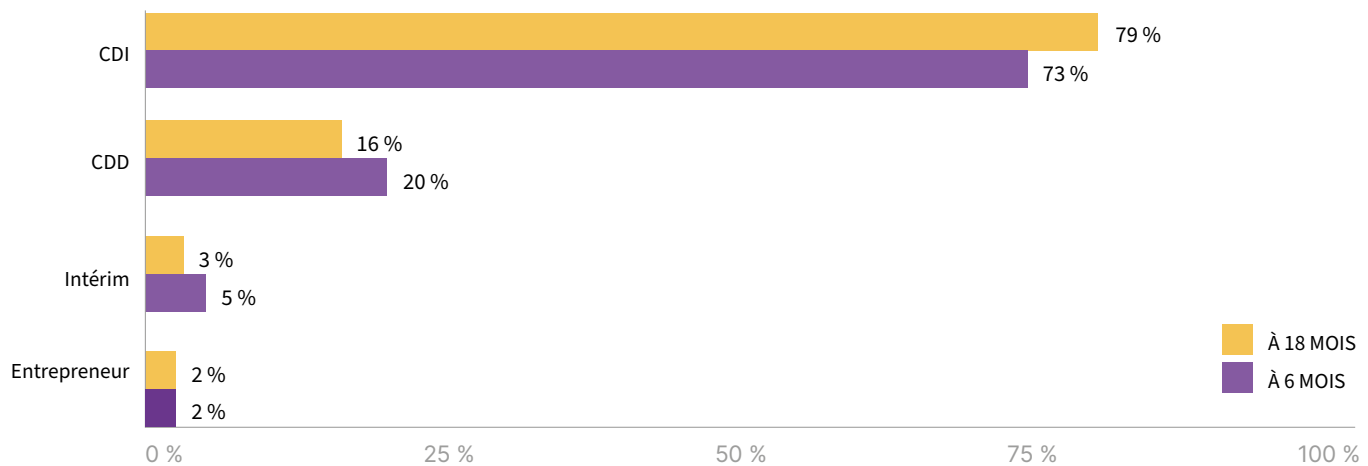


Figure 35 :
Statut des emplois de la promotion 2021-2022 à 6 mois et 18 mois après la sortie de formation.
Source : CFA EVE, 2024 et 2025



► Une insertion plus qualitative pour les anciens alternants bac+5

Les alternants du CFA EVE en sortie de bac+5 sont globalement satisfaits de leur emploi. Si la satisfaction reste à un niveau élevé pour ce qui concerne l'intérêt des missions et les conditions de travail avec respectivement 85 % et 84 % de personnes satisfaites, le taux de satisfaction concernant la rémunération et les perspectives de carrière stagne, atteignant respectivement 73 % et 66 %.

Néanmoins, les anciens alternants du CFA EVE restent plus satisfaits que l'ensemble des jeunes diplômés interrogés par l'APEC. La rémunération, en particulier, comme le souligne le baromètre APEC, est un facteur majeur de démotivation. 42 % des sondés de l'APEC estiment que leur niveau de rémunération est un facteur de démotivation.

Notons que l'utilité sociétale de l'emploi est un critère de plus en plus important pour les jeunes diplômés et semble répondre pour 80 % aux aspirations des anciens alternants de bac+5 du CFA EVE.

souvent en CDI avec une meilleure rémunération». 67 % des diplômés de niveau bac+5 du CFA EVE en poste dix-huit mois après leur sortie de formation sont cadres.

L'étude APEC fait état de 68 % des diplômés de bac+5 qui sont en CDI un an après la fin de leur cursus, contre déjà 69 % sur la même promotion pour les alternants du CFA EVE six mois après leur sortie de cursus. Par ailleurs, le salaire brut annuel (fixe + variable) médian à dix-huit mois est à 40 000 euros pour les diplômés bac+5 du CFA EVE, tandis qu'il est de 32 000 euros pour les diplômés bac+5 du baromètre APEC un an après la fin de leur cursus.

Comme le souligne le Baromètre APEC : « L'expérience de l'alternance durant le cursus a un effet tant quantitatif que qualitatif sur l'insertion professionnelle ultérieure. Le taux d'emploi des anciens alternants et alternantes est plus élevé; lorsqu'ils sont en emploi, ils sont aussi plus souvent en CDI avec une meilleure rémunération ».

L'ALTERNANCE EST DONC UN VÉRITABLE ACCÉLÉRATEUR DE CARRIÈRE POUR LES BAC+5.

CFA EVE	Taux de satisfaction
Intérêt / contenu des missions	85 %
Conditions de travail	84 %
Utilité sociétale	80 %
Localisation du poste	79 %
Rémunération	73 %
Perspectives de carrière / d'évolution interne	66 %

Figure 36 :
Satisfaction des sortants de niveau bac+5 en poste 18 mois après leur sortie de formation au CFA EVE.
Source : CFA EVE, 2025



CERTIFIÉ ISO 9001 VERSION 2015 ET QUALIOPi, LE CFA EVE S'ENGAGE À RÉPONDRE AUX ATTENTES DES ENTREPRISES EN MATIÈRE DE BESOIN EN COMPÉTENCES NOUVELLES ET DE VEILLER À UNE CULTURE D'AMÉLIORATION PERMANENTE.



LES FORMATIONS SONT DISPENSÉES SUR LES DIFFÉRENTS SITES DE NOS PARTENAIRES PÉDAGOGIQUES





////////////////////
CENTRE DE FORMATION
UNIVERSITAIRE
EN APPRENTISSAGE

48, cours Blaise Pascal • 91025 EVRY-COURCOURONNES Cedex
Tél. : 01 60 79 54 00 • Courriel : cfa@cfa-eve.fr • www.cfa-eve.fr